



«L'alimentation durable: ses dimensions  
écologiques, économiques et sociales –  
Rapport de situation 2006»





«L'alimentation durable: ses dimensions  
écologiques, économiques et sociales –  
Rapport de situation 2006»





# Sommaire

4

<b>Avant-propos</b>	<b>6</b>
<b>Résumé</b>	<b>7</b>

## Partie A: Situation de la production et du marché en 2006

<b>A1 La production agricole en 2006</b>	<b>10</b>
Figure 1: Durée journalière d'ensoleillement (2005 / 2006) .....	10
Figure 2: Température journalière moyenne (2005 / 2006) .....	11
Figure 3: Précipitations journalières (2005 / 2006) .....	12
Figure 4: Evolution de la production de pommes de terre (1990 – 2006) .....	13
Figure 5: Evolution du prix des porcs de boucherie (1993 – 2006) .....	14
<b>A2 Les comptes économiques de l'agriculture</b>	<b>18</b>
Tableau 1: Comptes économiques de l'agriculture (1995 – 2006) .....	20

## Partie B: Travail de la terre, revenu précaire – les working poor dans l'agriculture

<b>B1 Situation des revenus</b>	<b>24</b>
Figure 6: Evolution des revenus par unité de main-d'œuvre familiale (2000 – 2005) .....	24
Figure 7: Evolution du revenu du travail dans l'agriculture par rapport au revenu de référence (2000 – 2005) .....	26
Figure 8: Revenu du travail des unités de main-d'œuvre familiale en fonction des régions (2000 – 2005) .....	27
<b>B2 Rendement</b>	<b>27</b>
Figure 9: Taux de working poor sur l'ensemble des UMOF et sur l'ensemble de la population active en Suisse .....	28
Figure 10: Working poor au sein des UMOF par région et en fonction de la surface des exploitations (valeur moyenne 2002 – 2004) .....	29
Figure 11: Evolution du rendement du capital total (2000 – 2005) .....	30
<b>B3 Synthèse: Situation du secteur agricole</b>	<b>30</b>
Figure 12: Part d'exploitations au rendement du capital total positif en fonction des régions (2000 – 2005) .....	31
Figure 13: Evolution de la constitution de fonds propres (2000 – 2005) .....	32
Figure 14: Part d'exploitations avec une constitution de fonds propres négative ou insuffisante (2000 – 2005) .....	33
<b>B4 Résumé et points de vue</b>	<b>33</b>
Figure 15: Situation de l'agriculture suisse concernant les revenus et la constitution de fonds propres .....	34



## Partie C: L'alimentation durable: un défi sans frontières

---

<b>C1 Introduction</b>		<b>38</b>
Figure	16: Consommation indigène par habitant (en kg) par groupe de produits alimentaires (1934 – 2004) . . . . .	38
Figure	17: Part indigène de quelques groupes de produits alimentaires (1964 – 2004) . . . . .	39
<b>C2 Gros plan sur le panier alimentaire d'un ménage suisse moyen</b>		<b>40</b>
Figure	18: Evolution de la part indigène de la viande (1964 – 2004) . . . . .	40
Figure	19: Origine de la viande importée en Suisse (2004 – 2005) . . . . .	41
Tableau	2: Importations de tomates en 2005 . . . . .	42
<b>C3 Les importations de produits alimentaires</b>		<b>42</b>
Figure	20: Modules pour dresser un écobilan de l'achat de légumes . . . . .	43
Figure	21: Evaluation écologique et socioéconomique de la durabilité de la culture du blé dans cinq pays . . . . .	44
Tableau	3: L'énergie grise contenue dans les aliments . . . . .	45
<b>C4 En guise d'exemple: Almería</b>		<b>46</b>
Figure	22: Photos satellites de l'Espagne méridionale en 1974 et 2004 . . . . .	46
Figure	23: Les grandes tendances au début du XXI <sup>e</sup> siècle . . . . .	47
<b>C5 L'influence des principaux acteurs</b>		<b>48</b>
<b>C6 Qualité suisse</b>		<b>50</b>
Figure	24: Logo Suisse Garantie . . . . .	50
<b>C7 Synthèse et conclusions</b>		<b>51</b>

## Partie D: Annexes

---

<b>Annexe 1: Définition des indicateurs</b>	<b>56</b>
<b>Annexe 2: Bibliographie de la partie C</b>	<b>56</b>

## Impressum

---

<b>Collaboration au rapport de situation</b>	<b>58</b>
--	-----------



## Avant-propos

6

Le rapport de situation annuel de l'Union Suisse des Paysans débute par une rétrospective en deux temps de l'année agricole écoulée. Comme à l'accoutumée, la première partie dresse le bilan des récoltes, de la production et du marché, tandis que la deuxième se penche sur la situation économique des exploitations paysannes. La troisième partie propose chaque année un gros plan sur un sujet de choix. Cette année, le rapport de situation s'intéressera aux multiples dimensions de l'alimentation durable. Pour une fois, il ne sera pas question de la pyramide alimentaire ni des effets de certains aliments sur notre santé: il s'agira plutôt de comparer la durabilité des aliments de production indigène et des aliments d'importation. Par leurs intentions d'achat et le comportement alimentaire qu'ils adoptent, les consommateurs suisses détiennent le pouvoir d'influencer la production agricole et de contribuer à sa durabilité.

Dans de nombreux pays du monde, la production alimentaire est à l'origine de problèmes sociaux et d'atteintes à l'environnement. Elle n'est donc pas durable. En important ces produits alimentaires en Suisse, nous portons aussi une part de responsabilité à cet égard. Nous les importons, parce que les consommateurs exigent une large gamme de produits en toutes saisons, parce que plusieurs produits ne se cultivent que sous certaines latitudes ou encore parce que des produits alimentaires étrangers coûtent moins cher que les nôtres. Pour que l'alimentation durable se traduise dans les faits, il est indispensable que le consommateur fasse ses achats en connaissance de cause et qu'il privilégie autant que possible des produits frais de saison et d'origine suisse.

Outre l'approvisionnement de la population en denrées alimentaires d'excellente qualité et issues d'une production durable, l'agriculture suisse fournit encore d'autres prestations de premier ordre. Contrairement aux denrées alimentaires, ces prestations ne sont pas «importables». L'agriculture veille à la conservation des ressources naturelles et à l'entretien du paysage rural. Elle assure le maintien de l'espace rural et en perpétue les traditions. Elle contribue à une occupation décentralisée du territoire. Pour ces prestations d'intérêt commun, les familles paysannes obtiennent une contrepartie financière de la part de l'Etat. Au cours des mois à venir, la PA 2011 va poser les jalons de la politique agricole du futur. Pendant ces dernières années, l'agriculture a prouvé qu'elle ne s'oppose a priori pas aux réformes, dans la mesure où elles se déroulent à un rythme supportable sur le plan social, n'empêchant pas l'agriculture d'assumer les multiples tâches qui lui incombent. Sans oublier les défis de politique extérieure qui se profilent à l'horizon (possible accord de libre-échange avec l'UE, négociations de l'OMC) et qui vont de toute façon accélérer ce rythme à moyen ou long terme.

Dans de telles perspectives, il faut avant tout une entente absolue au sein de l'agriculture. L'avenir s'annonce passionnant, même sans que nous nous fassions encore concurrence entre nous!

Hansjörg Walter  
Président  
Union Suisse des Paysans

Jacques Bourgeois  
Directeur  
Union Suisse des Paysans



## Résumé

Ce rapport de situation comporte trois parties. La partie A revient sur la situation de la production et du marché au cours de l'année agricole 2006. La partie B se penche sur la problématique des «working poor» dans l'agriculture et analyse la situation économique précaire des exploitations agricoles. Clef de voûte du présent rapport, la partie C porte sur la production alimentaire durable.

L'année agricole 2006 s'est déroulée une fois de plus au gré des caprices d'une météo souvent extrême. Avec patience et habileté, les paysans et les paysannes ont réussi un véritable tour de force en bravant tantôt des périodes de forte humidité et tantôt des semaines de sécheresse exceptionnelle. Ces conditions difficiles ont spécialement affecté la culture fourragère et la production de pommes de terre. Pour les fruits et légumes, les prix à la hausse ont permis de neutraliser un rendement plus faible. Le marché du bétail de boucherie a bénéficié d'une certaine stabilité et le calme a régné sur le marché du lait.

Comme le relève la partie B, la situation économique des exploitations agricoles ne cesse de se dégrader. Après trois années de légère hausse, le revenu agricole a chuté à 33 800 CHF en 2006 (contre 36 700 CHF en 2005). Ce recul s'explique par des prix à la baisse et un rendement plus faible dans certaines filières de production, ainsi que par un renchérissement des carburants, des produits phytosanitaires, des assurances et des charges salariales. Dans les secteurs économiques hors de l'agriculture, le revenu moyen s'est élevé à 67 200 CHF en 2005. Le revenu de 91% de la main-d'œuvre agricole n'atteint pas cette moyenne. Par consé-

quent, le taux de «working poor» s'avère particulièrement élevé dans l'agriculture. Ce taux recense toutes les familles dont le revenu se situe sous le seuil officiel de pauvreté après déduction des cotisations sociales et des impôts. Le taux de working poor sur l'ensemble de la population active s'est élevé à 6,7% en 2004. Dans l'agriculture, ce taux oscille entre 20 et 30%. Ces fortes variations démontrent que beaucoup de familles paysannes vivent à ras du seuil de pauvreté: un quart des familles ne parvient même pas à financer ses besoins de première nécessité, tandis qu'un autre quart doit faire face à une situation économique précaire.

Avec déjà 50% des exploitations au bord du gouffre aujourd'hui, le rythme effréné des réformes de la PA 2011 risque d'avoir des conséquences incalculables. Dans l'état actuel des choses, les exploitations agricoles essuieront une perte de revenu supplémentaire de plus de 20%. Il est donc indispensable de revoir les projets de loi liés à la PA 2011 pour ne pas aggraver la situation économique et sociale des familles paysannes et de prévoir des mesures pour réduire les coûts de production. Sans retournement de la situation, la lourde menace qui pèse sur les exploitations et les multiples prestations de l'agriculture se fera de plus en plus insistante. Bien entendu, nous pourrions envisager de confier notre production alimentaire à l'étranger. En revanche, nous ne pouvons pas nous dispenser de l'entretien du paysage ou de la valorisation de l'espace rural. Ne nous faisons pas d'illusions: se mettre dans la dépendance de l'étranger ne représenterait pas le seul inconvénient, car les matières premières agricoles importées sont souvent produites au prix de retombées sociales et

écologiques peu désirables. La partie clé de ce rapport s'intéressera aux revers d'un tel scénario.

La partie C tentera de comprendre dans quelle mesure la qualité des produits alimentaires dépend d'une agriculture durable, en sondant la corrélation entre l'agriculture et l'environnement, ainsi que certains aspects éthiques et le rôle des multiples acteurs impliqués. A priori, notre consommation alimentaire n'a que peu changé d'un point de vue quantitatif au cours des dernières années. C'est en réalité l'origine de nos produits alimentaires qui a changé: nous importons aujourd'hui près de la moitié de notre nourriture. Nous importons ces produits parce qu'ils ne poussent pas du tout ou alors seulement en quantités insuffisantes sous nos latitudes, ou encore parce que nous ne les produisons pas en toutes saisons. Nous importons aussi certains produits parce que leur production et leur transformation coûtent moins cher ailleurs. Ce commerce devrait en principe s'avérer bénéfique pour la situation économique de toutes les parties à l'échange, que ce soit le pays exportateur ou le pays importateur. En réalité, il faut toutefois mettre une part importante des impacts environnementaux au compte du système alimentaire organisé à l'échelle mondiale. A cela s'ajoutent des problèmes sociaux et économiques des travailleurs agricoles. Les produits d'origine suisse, eux, garantissent qualité et sécurité alimentaire. Ils se portent par ailleurs garants de la durabilité écologique et de l'équité sociale. Mais l'agriculture à elle seule ne peut pas produire une alimentation durable. C'est aux consommateurs d'en faire le choix.





Partie A

Partie B

Partie C

Annexes





## Partie A: Situation de la production et du marché en 2006

10

Alternant périodes de forte humidité ou de sécheresse exceptionnelle, l'année 2006 a été marquée par des conditions météorologiques extrêmes. Ces caprices du temps ont spécialement affecté la culture fourragère et la production de pommes de terre. Dans le cas des fruits, des légumes et du raisin de vinification, la hausse des prix a plus ou moins permis de neutraliser un rendement à la baisse. Le marché du bétail de boucherie a lui aussi présenté une évolution contrastée. Si, dans l'ensemble, le bétail d'étable, les vaches et les veaux ont bénéficié d'une situation favorable, le prix du porc a en revanche traversé une crise dont l'issue demeure encore incertaine. La volaille et les œufs ont connu une relative stabilité sur l'année. Le marché du lait a dans l'ensemble aussi conservé son équilibre et l'écoulement de la production s'est fait sans problème, malgré une légère hausse des prix par rapport à l'année précédente. Au total, la valeur de la production agricole a reculé

de 2,7% pour passer à 10,009 milliards de francs. Dans un même ordre de grandeur, le revenu net d'entreprise a reculé à 2,669 milliards de francs. Corrigée en fonction du pouvoir d'achat, le revenu net d'entreprise a diminué de moitié de 1990 à 2006.

### A I LA PRODUCTION AGRICOLE EN 2006

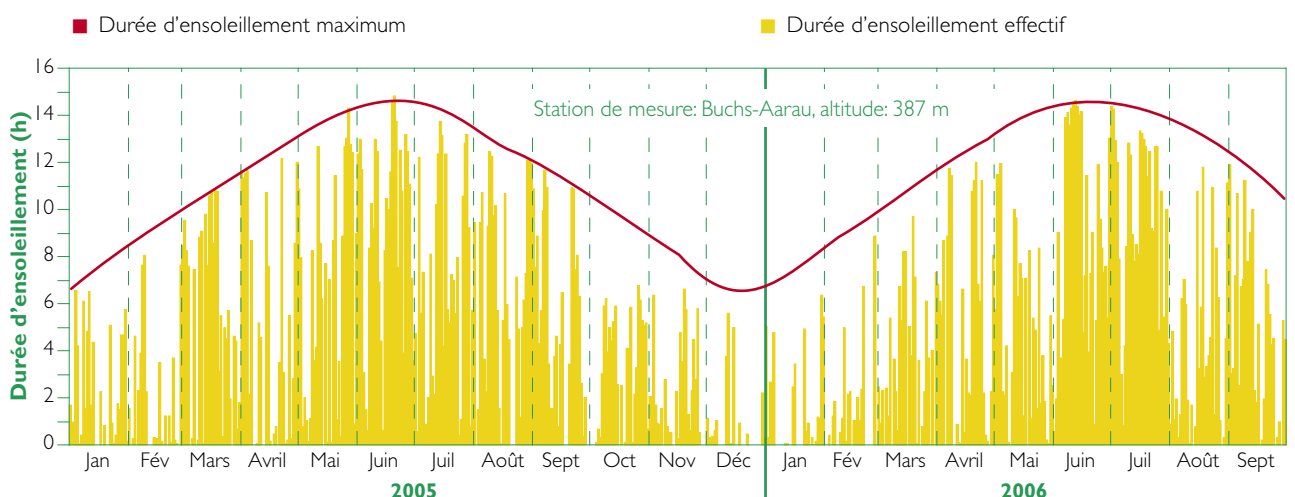
#### La météo 2006: d'un extrême à l'autre

Après l'hiver le plus froid enregistré depuis 21 ans, le printemps s'est lui aussi encore fait attendre. Au nord des Alpes, mars 2006, marqué par des précipitations abondantes et un faible ensoleillement, a d'ailleurs été le quatrième mois consécutif avec un indicateur thermique inférieur à la normale. Vers la fin mars, une hausse provisoire du mercure est enfin intervenue et signifiait l'arri-

vée de journées plus chaudes, très attendues par les maraîchers. Les précipitations ont repris en avril et, dès la deuxième quinzaine du mois, les terres étaient saturées d'eau. Il fallut donc patienter jusqu'à la fin du mois pour voir les arbres fruitiers fleurir, même si au final, le mois d'avril a toutefois été en moyenne plus chaud que d'habitude. Sur le versant sud des Alpes, par contre, on a déploré un manque de précipitations. Dans les régions précoces, rares ont été les paysans en mesure d'engranger le foin dès la première semaine de mai. Les autres durent prendre leur mal en patience en mai, très pluvieux et de surcroît perturbé par des chutes de neige jusqu'à 600 mètres d'altitude à la fin du mois. Le retour du soleil, début juin, a enfin permis de procéder à une mise en grange du fourrage. En juin, une vague de chaleur a touché le pays et vers la fin du mois, le passage d'une première colonne de grêle a causé des dommages importants. Au mois de juillet, la chaleur

Figure 1: Juin et juillet 2006 ont connu des durées d'insolation importantes.

Source: MétéoSuisse.





s'est maintenue et a donné lieu à une sécheresse prononcée dans toute la Suisse. Surtout dans les vallées méridionales des Grisons et au Tessin, l'herbe s'est desséchée au soleil. Vers la fin du mois, les températures ont chuté d'environ 15 degrés, tandis qu'une première couche de neige recouvrait les cols alpins. Le versant nord des Alpes allait connaître un mois d'août maussade, caractérisé par un ensoleillement très faible, des températures de loin inférieures à la normale, un temps humide sur presque toutes les régions du pays et, à plusieurs reprises, des chutes de neige au-dessous de 2000 mètres d'altitude. Ce temps maussade a finalement fait place à un temps plus sec et plus estival en septembre (fig. 1–3).

**La pénurie de fourrage touche avant tout la Suisse méridionale**

La variabilité accrue du climat a impliqué des répercussions sur les cultures fourra-

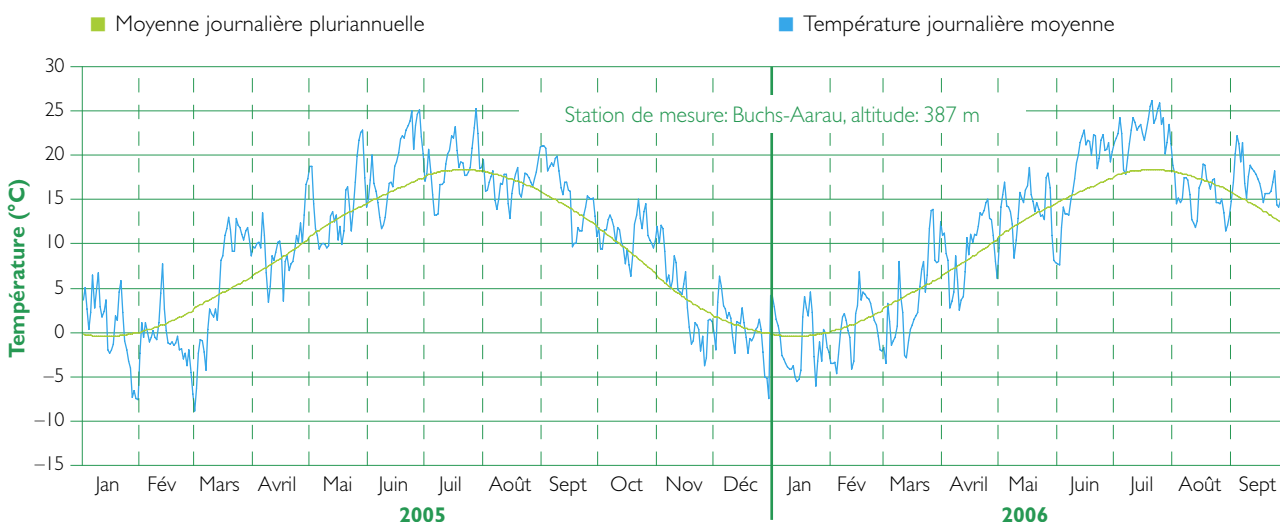
gères. L'humidité printanière a retardé l'engrangement de la première coupe d'herbe au-delà du 6 juin. La deuxième coupe s'est avérée plutôt maigre ou s'est desséchée pendant la canicule de juillet. Par souci de compléter la mince récolte de fourrages, l'Office fédéral de l'agriculture a ramené les droits de douane sur le foin d'importation de neuf à quatre francs les 100 kg. Des importations en grande quantité ont permis de mettre fin à la pénurie de fourrage. L'ensoleillement généreux du mois de septembre et la bonne récolte de regain et d'herbe ensilée ont alors engendré une détente sur le marché des fourrages.

**Reconversion réussie des céréales panifiables en céréales fourragères**

En 2006, la surface des céréales fourragères a pour la première fois dépassé la surface des céréales panifiables. Les agriculteurs ont ainsi atteint l'objectif fixé par la Fédération

suisse des producteurs de céréales: ils ont en effet réduit la culture de blé panifiable de 7000 ha et en même temps cultivé 8000 ha supplémentaires de blé fourrager (un volume doublé par rapport à l'année précédente). L'orge a obtenu un bon rendement à l'hectare, alors que les autres céréales n'ont que produit un résultat passable. Dans la plupart des cas, il a été possible de rentrer la moisson avant l'arrivée du mauvais temps. Ainsi, ces céréales possèdent un poids à l'hectolitre très satisfaisant et présentent une qualité boulangère supérieure. Les prix des céréales panifiables sont restés stables. Dans le cas du maïs grain, environ 2000 ha sur 20 000 auront sans doute été versés dans l'auge de façon prématurée en raison de la sécheresse de juillet et de la pénurie de fourrage en résultant. En outre, les corvidés et les sangliers ont une fois de plus infesté beaucoup de champs de maïs. Dans l'ensemble, les moissons ont donné

**Figure 2: Les températures observées en juin, juillet et septembre 2006 étaient nettement supérieures à la normale.**  
Source: MétéoSuisse.





une récolte en baisse de 10% pour les céréales panifiables (total: 440 000 tonnes, dont 390 000 destinées à la meunerie) et à la hausse de 3% pour les céréales fourragères (total: 575 000 tonnes) par rapport à l'année précédente.

**Production suffisante de colza grâce à une extension des cultures**

En 2006, la Fédération suisse des producteurs de céréales et les agriculteurs intéressés se sont entendus sur la culture et la livraison de 54 000 tonnes de colza destinées au secteur alimentaire. Malgré une destruction partielle des semences par le froid et un rendement modeste, une extension des cultures a permis de récolter 56 000 tonnes de colza. Ainsi, 2000 tonnes ont été transformées en biodiesel.

**Sévère pénurie de pommes de terre**

Pour les pommes de terre, la saison 2006

était dès le début placée sous une mauvaise étoile. Au printemps, le temps humide a retardé la mise en terre et ralenti la croissance. En juillet, la chaleur allait entraîner la formation de nouveaux tubercules. Les deux premières générations de tubercules se sont avérées inutilisables pour le secteur alimentaire. Compte tenu d'un nouveau recul des surfaces de culture de 400 ha (**fig. 4**), la récolte totale n'avoisinerait que 390 000 tonnes, ce qui représente un quart de moins que la moyenne établie sur plusieurs années.

En dépit de la situation difficile, les représentants de la production, du commerce et de l'industrie sont parvenus à s'accorder sur les prix et les conditions de prise en charge au sein de l'organisation interprofessionnelle swisspatat. A titre d'exception, l'accord a prévu un assouplissement des conditions de prises en charge et une aug-

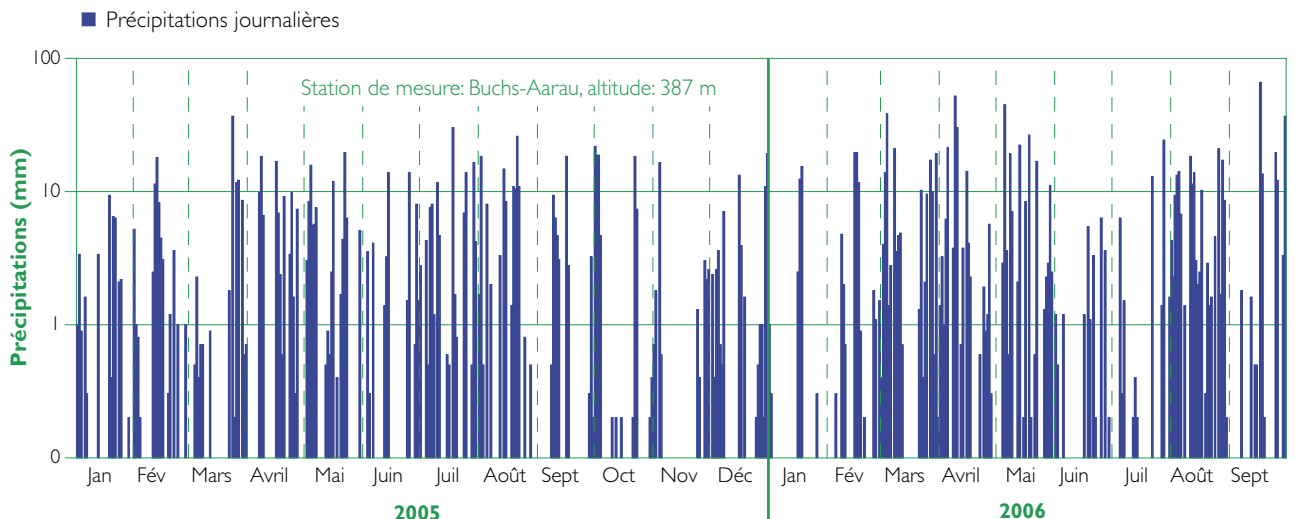
mentation moyenne de 4 CHF les 100 kg pour les prix d'automne. L'industrie avait déjà approuvé une augmentation de prix de 7.50 CHF les 100 kg pour les pommes de terres destinées à une transformation immédiate. Malgré tout, cela n'a pas permis d'assurer l'approvisionnement et le déficit a entraîné une hausse des importations.

Le semis tardif et la chaleur persistante de juillet ont laissé présager une récolte de betteraves sucrières plutôt décevante, avec une teneur en sucre inférieure à la moyenne. Les estimations tablent sur une production sucrière de 180 000 tonnes.

**Production maraîchère: quand cyclones et anticyclones se succèdent**

La saison maraîchère s'est annoncée d'emblée prometteuse. A la fin février, les produits de garde jouissaient d'une situation favorable sur le marché. Le froid persistant

**Figure 3: De l'automne 2005 à l'automne 2006, les précipitations relevées présentent de fortes variations, alternant longs épisodes pluvieux et longues périodes sèches.** Source: MétéoSuisse.





pendant la première quinzaine de mars et le temps pluvieux qui s'est ensuivi ont retardé le repiquage des plantons et la croissance des cultures. A la mi-avril, la production en pleine terre accusait un retard de deux à trois semaines et la qualité des produits laissait à désirer. L'inondation de vastes cultures maraîchères dans le Seeland figure parmi les épisodes les plus critiques de la saison. Les légumes de production indigène se sont raréfiés jusqu'à début juin.

L'arrivée de jours plus chauds au mois de juin a exercé un effet salutaire sur les cultures maraîchères. Par la suite, l'approvisionnement du marché s'est montré suffisant, voire régulier. Dès la deuxième quinzaine de juillet toutefois, le manque d'eau a provoqué des anomalies de croissance dans

les cultures. Les conditions météorologiques extrêmes ont occasionné un surcroît de dépenses considérable et des coûts d'énergie élevés.

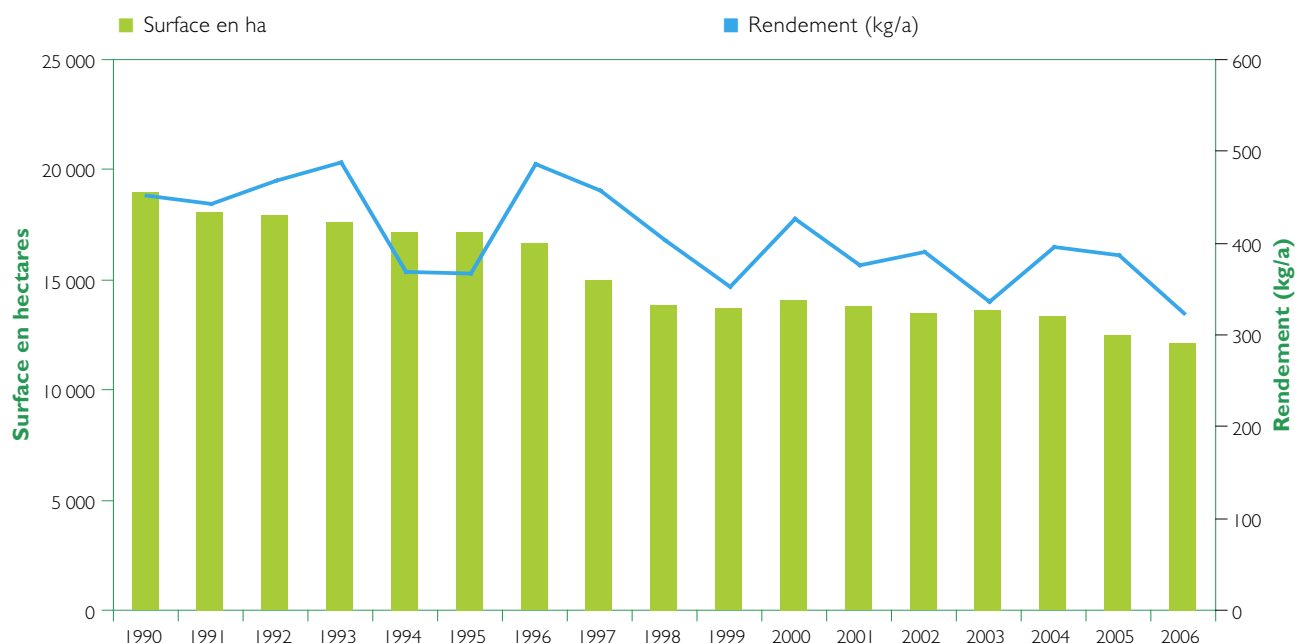
Les précipitations, début août, ont apporté un soulagement bienvenu à la production, mais les cultures ont longtemps peiné à reprendre vigueur. Dans le courant du mois d'août, une nouvelle raréfaction de produits s'est faite ressentir, en particulier pour les haricots, les salades, les concombres et les oignons. Par endroit, la pourriture a aussi conduit à des pertes de laitue pommée. Sur le marché, la pénurie s'est prolongée jusqu'à l'automne, accentuée par le prix exorbitant des importations en rupture de stock. La situation devait se normaliser au début de l'automne.

Au total, les recettes des producteurs devraient plus ou moins se situer dans le même ordre de grandeur que celui de l'année dernière. Dans les grandes lignes, les prix plus élevés ont en effet permis de compenser les pertes de quantité subies.

#### Fruits: perspectives de marché favorables

De coutume difficile, la récolte des cerises s'est déroulée dans des conditions quasi idéales cette année et aucun orage n'est venu faire éclater les cerises mûres. La cueillette s'est avérée moins fructueuse que d'habitude, mais les fruits obtenus présentaient une qualité excellente. Seule une petite quantité de cerises a été destinée à la distillerie.

**Figure 4: La surface de cultures (en recul constant) et le rendement des pommes de terre (comme d'habitude, sujet à des hauts et des bas) ont touché le fond en 2006.**





Les estimations indiquent une récolte de pommes de table en augmentation de 1% par rapport à l'année précédente, déjà jugée moyenne. Comme toujours, les trois variétés dominantes, à savoir la Golden Delicious, la Gala et la Jonagold, représentent environ la moitié de la récolte totale.

Par rapport à l'année précédente, la récolte de poires s'est montrée plus abondante en Conférence, stable en Williams, tandis que les autres variétés ont accusé une baisse.

Bien que les prévisions aient annoncé un tonnage des fruits à cidre à la hausse de près de 60%, la récolte devrait en fait s'avérer légèrement inférieure à la moyenne au final.

Malgré une demande notable, les producteurs et les acheteurs se sont entendus sur des prix inchangés en raison de la vive concurrence qui règne dans le secteur des boissons.

**Raisin: vendanges moyennes d'un point de vue quantitatif**

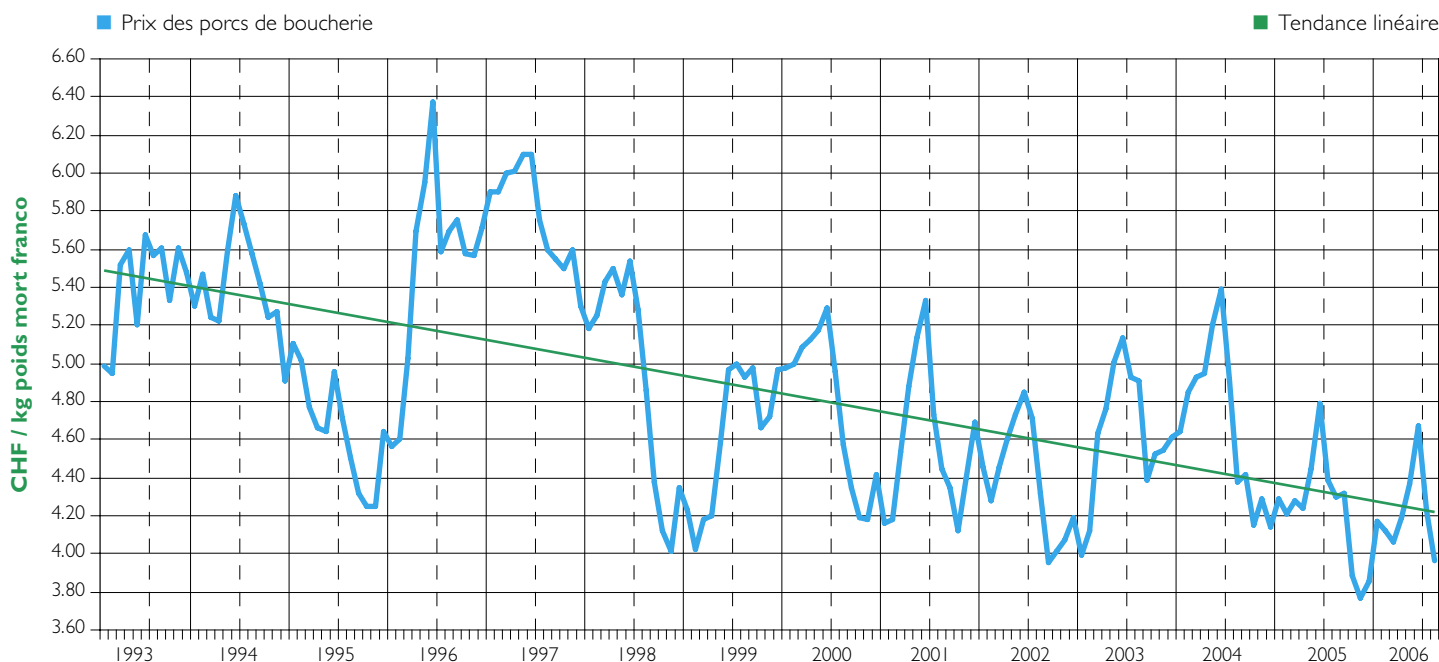
L'année dernière, la surface viticole de Suisse totalisait 14 900 ha, dont 43% de cépages blancs et 57% de cépages rouges.

Les contributions allouées à la reconversion variétale ont continué à produire leurs effets sur l'encépagement du vignoble suisse. Le Chasselas, le Müller-Thurgau, le Pinot noir et le Gamay ont perdu du

terrain, tandis que le Gamaret, le Merlot et de nouveaux cépages se trouvaient en extension.

Dans la plupart des régions, le millésime 2006 s'est annoncé plein de promesses. Après un débourrement tardif, la floraison s'est déroulée sous des auspices favorables. La vigne a en général bien résisté au climat sec de juin et de juillet. En août, l'humidité du sol s'est rééquilibrée et l'automne ensoleillé apportait la chaleur nécessaire à la maturation des raisins. La stricte limitation quantitative adoptée par les producteurs dans un souci de promotion de la qualité laissait entrevoir une récolte de moût estimée à 1,14 millions d'hectolitres, ce qui

**Figure 5: De début 1993 à fin 2006, l'évolution du prix mensuel des porcs à l'abattage affiche une nette tendance à la baisse (franco abattoir, mode traditionnel jusqu'en 2001, AQ dès 2002).**





représente une légère baisse par rapport à la moyenne sur dix ans (-1%).

Au niveau des importations, il est possible de constater que les vins en bouteille, plus onéreux, sont en train de supplanter les vins en fûts, moins chers. L'évolution observée sur le marché donne donc raison aux viticulteurs indigènes qui misent sur la production de vins de haute qualité. Ainsi, il devrait être possible d'au moins maintenir les prix à leur niveau, en dépit de l'âpre concurrence qui opère sur le marché.

#### **Bétail de rente: prix relativement élevés**

Une demande assez soutenue sur le marché du lait, des prix intéressants pour le gros bétail et les veaux de boucherie ainsi qu'une offre plutôt réduite ont entraîné une hausse relative du prix pratiqué aux enchères publiques pour les vaches laitières. Fixé à 3250 CHF en début d'année, le prix par vache laitière a poursuivi une ascension constante pour atteindre 3400 CHF au mois d'août, permettant de retirer entre 100 et 200 francs de plus par unité cédée par rapport à l'année précédente.

#### **Marché du bétail de boucherie: situation contrastée**

En 2006, deux tendances distinctes ont marqué le marché du bétail de boucherie. La situation du bétail bovin a évolué de façon réjouissante. L'offre s'est montrée tantôt légèrement, tantôt nettement supérieure par rapport à l'année précédente (+8% pour le bétail d'étaal sur la première moitié de l'année). Une consommation soutenue a néanmoins permis d'obtenir de bons prix. En revanche, le marché du porc et du porcelet a traversé des moments

beaucoup plus pénibles. L'offre s'est montrée un peu supérieure par rapport à 2005, tandis que les prix sont restés durant toute l'année inférieurs à la cotation de 2005, pourtant déjà en chute libre.

#### **Marché du bétail d'étaal: conditions clémentes**

L'année sur le marché du bétail d'étaal s'est achevée sur un bilan positif. Après un début d'année quelque peu houleux, le marché s'était stabilisé au mois d'avril et le prix des taureaux T3 a grimpé jusqu'à 8.50 CHF, une hausse de 9% par rapport à l'année précédente. Dès avril, un ralentissement de la demande allait entraîner une pression sur les prix. Pour enrayer toute baisse de prix consécutive, Proviande a alors décidé une réduction du prix des quartiers antérieurs. Grâce à cette opération, les prix ont retrouvé leur stabilité. Le temps froid et pluvieux au mois d'août a donné une nouvelle impulsion au marché, et le bétail d'étaal est devenu le produit le plus recherché sur le marché du bétail de boucherie. Dans l'ensemble, l'année 2005 s'est bien déroulée pour le bétail d'étaal, comme l'attestent une offre fournie, une consommation accrue et des prix intéressants. Les importations de morceaux nobles se sont contractées par rapport à l'année précédente en raison de l'offre élevée de bétail d'étaal indigène sur le marché. Jusqu'à la fin du mois d'août, le volume d'importations avait environ fléchi d'un quart.

#### **Pénurie de vaches**

Une forte demande et une offre restreinte ont caractérisé le marché des vaches de boucherie en 2006. L'effectif du cheptel s'est maintenu à un bas niveau malgré une première faible augmentation l'année

précédente. Suite à l'effondrement des prix intervenu fin 2005, le prix des vaches de boucherie se situait presque à un franc en dessous de celui pratiqué l'année précédente. Après une progression spectaculaire, les prix se sont pour finir fixés à un niveau élevé, autour de 6.60 CHF. La demande s'est accrue de telle sorte que même une offre momentanément excédentaire n'a provoqué aucun effet notable. Les prix attractifs ont suscité l'achat plus fréquent de vaches à faible charnure en vue de les engraisser. Les importations de viande de transformation désossée ont progressé d'environ 5% par rapport à l'année précédente. 2500 tonnes de carcasses d'animaux de transformation ont été importées afin de répondre à la forte demande du marché.

#### **Le veau au bénéfice d'une situation excellente**

Les producteurs de viande de veau ont bénéficié d'une situation excellente sur le marché. C'est sans difficulté que le marché a absorbé un premier recul des prix. Pour faire face à une chute des prix plus importante à la mi-avril, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a ordonné une campagne de stockage de viande de veau à la demande de Proviande. Cette campagne a créé une brève détente sur le marché, mais début juin, la situation exigeait une nouvelle série de stockages. Celle-ci a enfin permis de désengorger le marché et, partant, de stabiliser les prix. L'offre est restée faible et ces circonstances ont suscité une reprise de la demande. Pendant la première moitié de l'année, les prix ont caracolé à plus de 1.60 CHF, c'est-à-dire à plus de 13% au-dessus de la moyenne de l'année précédente. Au cours des six premiers mois de l'année, l'OFAG a autorisé l'importation de 250





tonnes de viande de veau. L'approvisionnement insuffisant au mois d'août a conduit Proviande à solliciter l'importation de 300 tonnes de viande de veau en septembre.

#### **Porcs: offre excédentaire**

Le marché du porc s'est en revanche retrouvé dans de graves difficultés. Durant toute l'année, le prix du porc est resté légèrement en deçà du cours déjà catastrophique de l'année précédente. Même la persistance du prix plancher n'a pas permis d'éliminer l'offre excédentaire. L'arrivée d'un temps propice aux grillades en juin et juillet a marqué une accalmie sur le marché du porc, mais le retour d'un temps maussade au mois d'août remettait un frein à la demande. Le marché n'a pas pu absorber le surplus constitué jusqu'en septembre. La mauvaise situation sur le marché a incité certains producteurs à la spéculation. Les détenteurs ont annoncé les porcs à temps à l'abattage dans l'espoir que les animaux soient abattus à poids idéal, même en cas de forte affluence. Cela s'est traduit par un nombre très élevé de livraisons de porcs peu charnus. En outre, les producteurs ont souvent préféré annoncer les porcs en surnombre afin de s'assurer qu'une part au moins de leurs annonces soit retenue en cas de surcharge de l'abattoir. Cette «surenchère» est venue gonfler artificiellement l'offre et a encore accéléré la chute des prix (fig. 5).

#### **Débouchés difficiles pour les porcelets**

La production de porcelets ne s'est que peu relevée par rapport à l'année précédente. Les prix, par contre, ont accusé une baisse de près de 25% par rapport à 2005. Même des prix au plus bas n'ont pas permis de stimuler les ventes. Au début du mois de juin,

le cours atteignait son niveau le plus bas avec un prix figé pendant plusieurs semaines à 4 CHF. Le prix subissait une nouvelle décote début septembre et est alors arrivé au minimum historique de 3.80 CHF. Ici aussi, la situation a donné lieu à des spéculations: les gorets ont souvent été annoncés à temps à l'abattage, avec les mêmes conséquences que dans le cas des porcs de boucherie.

#### **Marché du mouton dans l'ensemble équilibré**

Des abattages de moindre envergure et une légère baisse des prix caractérisent le marché du mouton et de l'agneau par rapport à l'année précédente. Faible durant l'hiver, la demande s'est orientée à la hausse à la veille de Pâques, occasionnant même des retards de livraison. Il a ainsi été possible de vendre à des prix plus élevés. Autre fait intéressant à relever: après Pâques, la chute des prix s'est avérée moins spectaculaire qu'à l'accoutumée. Au contraire, l'offre restreinte a même favorisé une hausse des prix. La pression sur les prix s'est toutefois renforcée au début de l'automne, saison de la chasse et de la désalpe, puis avec l'arrivée de l'hiver.

#### **Viande de volaille: en difficulté dès le départ**

Déjà mis à rude épreuve de 2004 à 2006 par le passage au système de mise aux enchères des importations de volaille, le marché de la volaille a ensuite été touché de plein fouet par la propagation de la grippe aviaire au cours de la seconde moitié de l'année 2005. Malgré un ralentissement de la production de 2,9% et des importations de 1,6% en 2005, la crise a entraîné une augmentation des stocks. Début 2006 s'ensuivait une nouvelle réduction de la production. Jusqu'à la fin juillet, la production de viande de poulet

a enregistré un recul de 12% sur la même période que l'année précédente. L'arrivée du beau temps et des grillades en juillet a enfin permis de vider les stocks. Après une baisse de 2,5% enregistrée en 2005, le prix à la production du poulet est resté stable en 2006, moyennant toutefois une réduction conséquente de la production en cours d'année. La résiliation des contrats de production de dinde à la mi-2007 annoncée par Micarna SA, entreprise qui concentrait quatre cinquièmes de la production indigène, illustre bien à quel point le marché de la viande de volaille s'est fragilisé.

#### **Production d'œufs en progression**

Après une croissance de 0,8% recensée fin 2005, la production indigène d'œufs a continué sur sa lancée pendant la première moitié de 2006 et enregistré une progression de 3,7%. Cette hausse de la production a en même temps permis de baisser les prix à la production de deux centimes par œuf. En septembre 2006, le marché des œufs a été jugé stable.

#### **Marché du lait: la stabilité prédomine**

Malgré une forte demande, la quantité de lait vendue sur le marché entre le début de l'année et juillet a enregistré une baisse par rapport à la même période en 2005. Sur les sept premiers mois de l'année, les livraisons de lait indigène ont baissé de 14 100 tonnes, soit de 0,7% par rapport à la valeur de référence de l'année précédente. Ce recul s'explique par le souci d'éviter le paiement de taxes pour dépassement de contingent. Cela dit, l'année laitière 2005/06 s'est malgré tout soldée par un total de 3,191 millions de tonnes de lait, ce qui constitue un excédent de 0,025 million de tonnes du contingent prévu (lait de zone franche y





compris). La hausse de la production n'a pas pour autant permis de compenser une diminution persistante du cheptel laitier.

Dans l'ensemble, le marché du lait s'est montré stable. L'offre n'a rencontré aucun problème de commercialisation. Au contraire, la production de lait de non-ensilage destiné à la fabrication de fromages n'a, par moments, plus réussi à faire face à la demande. Un besoin accru de lait pour préparer des denrées alimentaires à forte valeur ajoutée, tels que les produits laitiers et les spécialités fromagères destinées au marché intérieur et à l'exportation, a littéralement suspendu l'effet exercé par la régulation du marché sur la commercialisation de poudre de lait entier et a aussi entraîné une baisse importante de la production de beurre.

Pendant la première moitié de l'année, le lait écoulé sur le marché s'est réparti de la manière suivante: production fromagère 41%, lait de consommation, production de yogourts et de boissons lactées 19%, fabrication de conserves de lait, de produits semi-finis et de spécialités laitières 16%, confection de beurre 17% et préparation de crème 7%. Une croissance considérable des ventes de yogourts et de boissons lactées tous azimuts est venue plus que compenser une nouvelle baisse très nette sur le marché du lait de consommation pendant cette période.

Selon les dernières informations en date, la consommation par tête semble reprendre le dessus dans le cas du lait, alors que dans celui des yogourts et des boissons lactées, elle continue encore d'augmenter. Au même titre, la vente de fromages

suisses et, en particulier, de fromages frais se révèle en légère progression. Le volume de beurre a par contre enregistré un faible repli, tandis que la consommation de crème est restée stable.

La Fédération des Producteurs Suisses de Lait (PSL) a constaté des réactions contradictoires parmi ses membres: d'une part, le lait s'est raréfié sur le marché mais, d'autre part, beaucoup de producteurs étaient prêts à «liquider» leurs excédents à 50 centimes le kilo. Le calcul du coût marginal effectué à l'échelle de chaque exploitation n'a que pu fournir une explication partielle à un tel comportement économique. En revanche, cette situation a démontré que c'est la loi du plus fort qui l'emporte sur le marché. Le moindre durcissement de la part des grands transformateurs s'est avéré suffisant pour faire plier les producteurs de lait en mal d'information et d'organisation.

Pour l'année laitière 2006/07, qui a débuté le 1er mai, les droits de livraison (lait de zone franche et excédents autorisés inclus) fixés à 3,17 millions de tonnes se maintiennent environ au même niveau. Pour assurer l'approvisionnement du marché en automne et en hiver, quand le lait se fait plus rare, les producteurs ont été invités à augmenter les livraisons de 1 à 2% vers l'arrière-saison.

La réduction des soutiens arrêtée par la Confédération à hauteur de 58 millions de francs dans le domaine des suppléments octroyés (supplément pour la transformation du lait en fromage: -3 centimes/kg, supplément de non-ensilage: -1 centime/kg) et de 64 millions de francs dans celui des aides versées (dont 20 millions pour la poudre de lait et 30 millions pour le beurre) s'est avé-

rée impitoyable pour les producteurs. Dans la mesure du possible, les coûts occasionnés par ce découvert seront à leur tour imputés à des segments où une augmentation des prix n'entraînera pas une perte de parts de marché.

Au printemps déjà, les délégués de la PSL ont décidé d'atténuer les conséquences d'une réduction des soutiens à la graisse du lait jusqu'à concurrence d'environ 30% en engageant des moyens du Fonds de soutien (FS) en faveur de la crème de barattage. Puisque celle-ci provient à parts plus ou moins égales de laiteries ou de fromageries industrielles, tous les producteurs pourront tirer avantage de cette mesure. Par ailleurs, ce dispositif apporte un soutien indirect au maintien du prix de la crème sur plusieurs tableaux (crème de consommation, crème à café, glace comestible à base de crème). De cette façon, il est possible de relever le prix de 1,2 centimes par kilo de lait sur la totalité de la production. Un apport approximatif de 8 millions de francs permet donc d'éviter une perte nette de 30 millions de francs sur le prix du lait.

Au cours des quatre premiers mois de l'année, les prix à la production ont subi une chute importante de 3 centimes par kilo par rapport à l'année précédente. A partir du mois de mai, ils ont atteint, voire dépassé le niveau de 2005. En juillet, le lait de consommation coûtait en moyenne 72,2 centimes par kg (contre 71,9 en juillet 2005, 74,3 en juillet 2004 et 74,5 en juillet 2003).

Estimée à 2,3 milliards de francs, la valeur de la production de lait représente près d'un quart de la valeur de la production agricole totale.





## A2 LES COMPTES ÉCONOMIQUES DE L'AGRICULTURE

Selon une estimation de l'Office fédéral de la statistique pour l'année 2006, la valeur de la production agricole s'est élevée à 10,009 milliards de francs. La production animale représente 48,8% de ce chiffre et la production végétale 42,0%. Les 9,2% restants résultent des prestations agricoles et des activités accessoires accomplies hors de l'agriculture (**tab. 1**).

Un examen plus approfondi des diverses filières de production permet d'identifier des tendances distinctes. Ainsi, à de rares exceptions près, la production végétale s'est soldée par des résultats inférieurs à ceux de l'année précédente et à la moyenne pluriannuelle. Perturbée par des aléas météorologiques, l'année 2006 s'est surtout montrée défavorable aux cultures fourragères et à la production de pommes de terre. En revanche, la culture fruitière et, en particulier, la viticulture ont dégagé une plus-value notable cette saison. Dans la production animale, les bons prix obtenus pour le bétail de boucherie ont dans l'ensemble permis de colmater les déficits sur le marché du lait et de compenser des prix presque dérisoires dans le cas du porc.

Le produit des prestations de l'agriculture a été revu à la baisse par rapport à l'année précédente. Cet affaïssissement s'explique avant tout par l'abandon anticipé du contingentement laitier par deux tiers des producteurs au 1er mai 2006, entraînant au passage une forte diminution des contingents loués. Comme la spécialisation va en

s'intensifiant, la valeur des prestations agricoles fournies (travaux salariés) a augmenté en conséquence. Cette hausse n'a cependant pas pallié les effets négatifs causés par la réduction des contingents laitiers.

Les activités accessoires non agricoles ont marqué une nette progression. Ce constat témoigne de l'importance grandissante que revêtent les activités et les services dans le secteur para-agricole, qu'il s'agisse de transformation de viande ou de lait dans l'exploitation, de vente directe, de vacances à la ferme ou de garde de chevaux en pension.

Les dépenses imputables aux prestations intermédiaires ont baissé par rapport à l'année précédente, notamment grâce à des prix plus avantageux des fourrages. En contrepartie, les coûts de l'énergie, des lubrifiants, des engrais, des amendements et de l'entretien des bâtiments se sont retrouvés à la hausse.

La valeur ajoutée a accusé un recul de 4% qui s'inscrit dans une tendance observée depuis plusieurs années. Si l'on déduit les coûts de production de la valeur ajoutée, par exemple les salaires, les intérêts bancaires et les frais de fermages, et y ajoute les versements transversaux, on obtient le revenu net d'entreprise. En 2006, ce revenu net s'est élevé à 2,669 milliards de francs au total, ce qui représente une diminution de 2,8% par rapport à l'année précédente. Corrigé en fonction du pouvoir d'achat, le revenu net a diminué de 50% entre 1990 et 2006, soit en moyenne de 3,2% par an.





**Tableau 1: La valeur de la production de l'agriculture a baissé de 2,7% en 2006.** Comptes économiques de l'agriculture; chiffres arrondis, en millions de CHF; source: OFS; calculs: USP.

Rubriques	1995	2000	2005	2006 <sup>a</sup>	Variation		
					1990-2006 <sup>b</sup> (période)	1990-2006 <sup>b</sup> (par année)	2005-2006 <sup>c</sup> (par année)
<b>Compte de production</b>							
<b>Céréales</b>	<b>904</b>	<b>620</b>	<b>470</b>	<b>441</b>	<b>-69,7</b>	<b>-4,4</b>	<b>-6,1</b>
dont: Blé, seigle	532	361	264	261	-63,8	-4,0	-1,0
<b>Plantes industrielles</b>	<b>248</b>	<b>263</b>	<b>287</b>	<b>267</b>	<b>-19,1</b>	<b>-1,2</b>	<b>-7,0</b>
dont: Oléagineux	83	65	90	88	-22,0	-1,4	-2,4
Betteraves sucrières	129	166	155	139	-25,8	-1,6	-10,1
<b>Plantes fourragères</b>	<b>1 351</b>	<b>1 233</b>	<b>1 308</b>	<b>1 001</b>	<b>-51,1</b>	<b>-3,2</b>	<b>-23,4</b>
dont: Maïs fourrager	165	172	127	109	-59,6	-3,7	-14,4
<b>Produits maraîchers et horticoles</b>	<b>1 353</b>	<b>1 336</b>	<b>1 290</b>	<b>1 277</b>	<b>-16,8</b>	<b>-1,0</b>	<b>-1,0</b>
dont: Légumes frais	447	468	510	514	5,3	0,3	0,7
Plantes et fleurs	906	868	780	764	-27,0	-1,7	-2,1
<b>Pommes de terre</b>	<b>242</b>	<b>207</b>	<b>171</b>	<b>156</b>	<b>-56,1</b>	<b>-3,5</b>	<b>-8,7</b>
<b>Fruits</b>	<b>606</b>	<b>658</b>	<b>518</b>	<b>579</b>	<b>-35,9</b>	<b>-2,2</b>	<b>11,7</b>
dont: Fruits frais	298	366	297	326	-21,7	-1,4	9,9
Raisins	308	292	221	252	-48,0	-3,0	14,2
<b>Vins</b>	<b>352</b>	<b>425</b>	<b>411</b>	<b>453</b>	<b>-29,8</b>	<b>-1,9</b>	<b>10,4</b>
<b>Total production végétale</b>	<b>5 084</b>	<b>4 769</b>	<b>4 485</b>	<b>4 205</b>	<b>-42,5</b>	<b>-2,7</b>	<b>-6,3</b>
<b>Animaux</b>	<b>2 749</b>	<b>2 460</b>	<b>2 356</b>	<b>2 388</b>	<b>-50,5</b>	<b>-3,2</b>	<b>1,4</b>
dont: Bovins	1 416	1 137	1 121	1 178	-50,9	-3,2	5,1
Porcins	1 071	1 074	972	966	-53,3	-3,3	-0,6
Volailles	180	176	196	178	-20,0	-1,2	-9,0
<b>Produits animaux</b>	<b>3 281</b>	<b>2 753</b>	<b>2 524</b>	<b>2 491</b>	<b>-45,7</b>	<b>-2,9</b>	<b>-1,3</b>
dont: Lait	3 084	2 569	2 336	2 304	-46,5	-2,9	-1,4
Œufs	179	178	180	179	-32,3	-2,0	0,4
<b>Total production animale</b>	<b>6 030</b>	<b>5 213</b>	<b>4 880</b>	<b>4 879</b>	<b>-48,1</b>	<b>-3,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Production de services agricoles</b>	<b>464</b>	<b>560</b>	<b>650</b>	<b>638</b>	<b>21,9</b>	<b>1,4</b>	<b>-1,8</b>
<b>Activités secondaires non agricoles</b> (non séparables)	<b>360</b>	<b>347</b>	<b>271</b>	<b>287</b>	<b>-36,0</b>	<b>-2,2</b>	<b>5,8</b>
dont: Transformation de produits agricoles	269	187	190	197	-46,2	-2,9	3,6
<b>Total production de la branche agricole (a)</b>	<b>11 938</b>	<b>10 890</b>	<b>10 287</b>	<b>10 009</b>	<b>-43,4</b>	<b>-2,7</b>	<b>-2,7</b>



Tableau I (suite)

Rubriques	1995	2000	2005	2006 <sup>a</sup>	Variation		
					1990-2006 <sup>b</sup> (période)	1990-2006 <sup>b</sup> (par année)	2005-2006 <sup>c</sup> (par année)
<b>Compte de production</b>							
<b>Total production de la branche agricole (a)</b>	<b>11 938</b>	<b>10 890</b>	<b>10 287</b>	<b>10 009</b>	<b>-43,4</b>	<b>-2,7</b>	<b>-2,7</b>
<b>Consommation intermédiaires (b)</b>	<b>6 173</b>	<b>5 903</b>	<b>6 220</b>	<b>5 996</b>	<b>-26,9</b>	<b>-1,7</b>	<b>-3,6</b>
dont: Semences et plants	384	344	317	318	-28,7	-1,8	0,2
Energie et lubrifiants	345	401	424	446	7,8	0,5	5,1
Engrais et amendements	183	142	182	188	-41,6	-2,6	3,5
Produits de protection des cultures et antiparasitaires	132	133	126	126	-29,7	-1,9	0,3
Vétérinaire et médicaments vétérinaires	157	161	180	180	-6,1	-0,4	0,5
Fourrages	3 024	2 708	2 701	2 442	-45,7	-2,9	-9,6
Entretien des machines et appareils	384	379	471	470	5,2	0,3	-0,1
Entretien des bâtiments	141	121	193	197	29,3	1,8	2,4
Services agricoles	464	560	650	638	21,9	1,4	-1,8
<b>Valeur ajoutée brute aux prix de base (c=a-b)</b>	<b>5 765</b>	<b>4 987</b>	<b>4 067</b>	<b>4 013</b>	<b>-57,7</b>	<b>-3,6</b>	<b>-1,3</b>
<b>Consommation de capital fixe (d)</b>	<b>2 017</b>	<b>1 896</b>	<b>1 975</b>	<b>2 004</b>	<b>-18,8</b>	<b>-1,2</b>	<b>1,4</b>
dont: Biens d'équipement	1 066	1 019	1 076	1 079	-12,5	-0,8	0,3
Constructions	858	772	777	801	-29,1	-1,8	3,1
Valeur ajoutée nette aux prix de base (e=c-d)	3 748	3 091	2 092	2 010	-71,3	-4,5	-3,9
Rémunération des salariés (f)	1 274	1 168	1 215	1 211	-20,7	-1,3	-0,3
Autres impôts sur la production (g)	307	322	309	311	480,3	30,0	0,8
Autres subventions sur la production (h)	1 849	2 386	2 682	2 687	205,0	12,8	0,2
Revenu des facteurs (i=e-g+h)	5 290	5 154	4 465	4 386	-44,1	-2,8	-1,8
Excédent net d'exploitation / Revenu mixte (j=e-f-g+h)	4 016	3 986	3 250	3 175	-49,7	-3,1	-2,3
<b>Compte du revenu d'entreprise</b>							
<b>Fermages (k)</b>	<b>207</b>	<b>209</b>	<b>201</b>	<b>201</b>	<b>-13,5</b>	<b>-0,8</b>	<b>0,0</b>
<b>Intérêts à payer (l)</b>	<b>491</b>	<b>367</b>	<b>303</b>	<b>306</b>	<b>-53,4</b>	<b>-3,3</b>	<b>0,7</b>
<b>Revenu net d'entreprise (m=j-k-l)</b>	<b>3 318</b>	<b>3 410</b>	<b>2 746</b>	<b>2 669</b>	<b>-50,8</b>	<b>-3,2</b>	<b>-2,8</b>
<b>Eléments du compte de capital</b>							
<b>Formation brute de capital fixe (n)</b>	<b>1 558</b>	<b>1 590</b>	<b>1 529</b>	<b>1 524</b>	<b>-36,1</b>	<b>-2,3</b>	<b>-0,3</b>
<b>Formation nette de capital fixe (o=n-d)</b>	<b>-460</b>	<b>-306</b>	<b>-446</b>	<b>-480</b>	<b>489,8</b>	<b>30,6</b>	<b>7,5</b>
<b>Variations des stocks</b>	<b>-56</b>	<b>66</b>	<b>21</b>	<b>-27</b>	<b>-82,2</b>	<b>-5,1</b>	
<b>Transfert en capital</b>	<b>107</b>	<b>106</b>	<b>102</b>	<b>109</b>	<b>-50,5</b>	<b>-3,2</b>	<b>6,5</b>
<b>Compensation nette de la TVA</b>	<b>-68</b>	<b>-95</b>	<b>-128</b>	<b>-130</b>			<b>1,2</b>





Partie A

Partie B

Partie C

Annexes





## Partie B: Travail de la terre, revenu précaire. Les working poor dans l'agriculture

24

Les réformes agraires engagées dès le début des années nonante contraignent les exploitations agricoles de Suisse à s'adapter sans cesse à de nouvelles circonstances. Pour faire face à cette pression, les familles paysannes modifient les structures de leur exploitation. Elles orientent la production de façon conséquente aux impératifs du marché. Elles investissent et développent de nouveaux créneaux. Pourtant, malgré les efforts fournis, la situation économique demeure insatisfaisante pour un nombre important de familles paysannes. La partie B

du présent rapport analyse la situation actuelle dans le secteur agricole, en s'appuyant sur des chiffres indicatifs en matière de revenu et de rentabilité<sup>1</sup>. Cette analyse se base sur les données comptables de 3000 exploitations de référence de la station de recherche Agroscope Reckenholz-Taenikon ART. C'est la première fois que l'accent est mis sur le phénomène des working poor dans l'agriculture dans le cadre d'une telle étude. En effet, la problématique des «travailleurs pauvres» se trouve au centre d'un vaste débat de société depuis quelques

années. L'approche du problème sous l'angle de l'agriculture se veut d'apporter un nouvel éclairage à ce débat.

### B I SITUATION DES REVENUS

Les indicateurs de revenu permettent de prendre la mesure de la prospérité matérielle des familles paysannes. Ces indicateurs reflètent la situation économique des exploitations agricoles et se prêtent aussi à une comparaison avec le niveau de revenu observé dans d'autres secteurs de l'économie. En outre, les chiffres relatifs au revenu permettent de tirer quelques conclusions quant à la situation sociale régnant au sein des familles paysannes. Le revenu annuel du travail par unité de main-d'œuvre familiale et le taux de working poor constituent les indicateurs de revenu utilisés dans le présent rapport.

#### Revenu annuel par unité de main-d'œuvre familiale

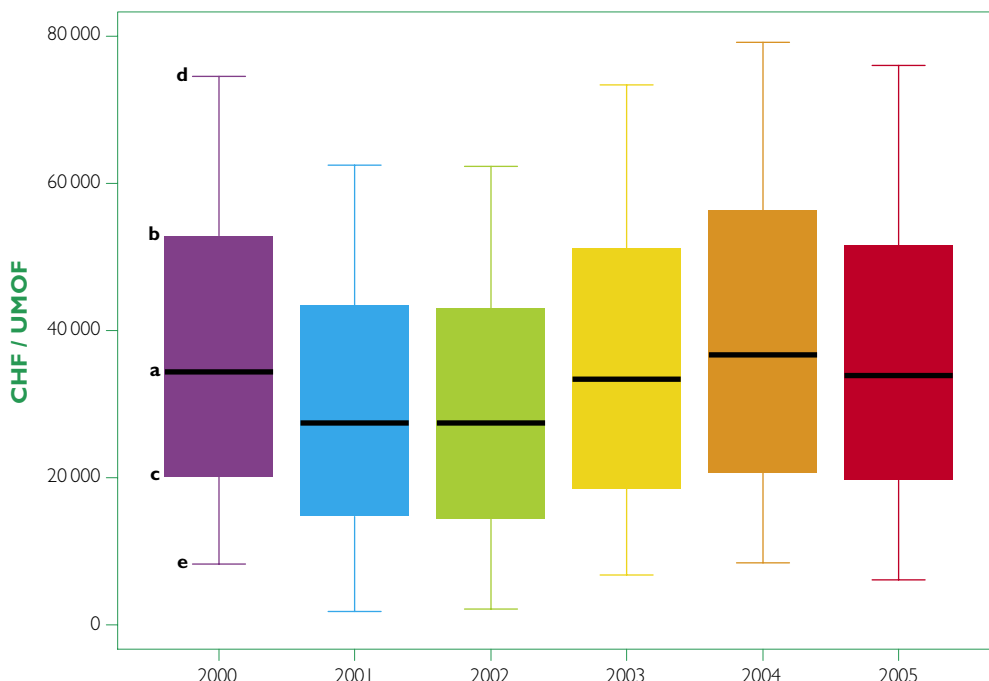
Le revenu annuel par unité de main-d'œuvre familiale (UMOF) correspond à la rétribution touchée par un membre de la famille pour le travail accompli dans l'exploitation. Il s'agit donc de la grandeur la plus appropriée à une comparaison avec les salaires obtenus dans d'autres secteurs.

La **figure 6** indique l'évolution du revenu par unité de main-d'œuvre familiale dans le secteur agricole. Le climat favorable sur le marché s'est traduit par une hausse réjouissante du revenu annuel en 2003 et en 2004.

<sup>1</sup> Une définition des indices utilisés figure en annexe.

**Figure 6: Stagnation des revenus par unité de main-d'œuvre familiale.**

Revenu par unité de main-d'œuvre familiale (valeurs nominales).



a médiane = revenu supérieur pour 50% des unités de main-d'œuvre familiale et revenu inférieur pour le reste (50%)  
b quartile supérieur = revenu supérieur pour 25% des unités de main-d'œuvre familiale et revenu inférieur pour le reste (75%)  
c quartile inférieur = revenu supérieur pour 75% des unités de main-d'œuvre familiale et revenu inférieur pour le reste (25%)  
d décile supérieur = revenu supérieur pour 10% des unités de main-d'œuvre familiale et revenu inférieur pour le reste (90%)  
e décile inférieur = revenu supérieur pour 90% des unités de main-d'œuvre familiale et revenu inférieur pour le reste (10%)





Toutefois, en 2005, le revenu par unité de main-d'œuvre familiale ne s'élevait plus qu'à 33 900 CHF, enregistrant une nette baisse par rapport à l'année précédente (36 700 CHF). Ce recul s'explique par une baisse des prix du lait et du porc, mais aussi des fruits et des céréales, déjà pénalisés par un rendement physique plus faible, ainsi que par un renchérissement des carburants, des produits phytosanitaires, des assurances et des charges salariales.

La **figure 6** démontre de surcroît qu'il existe d'importants écarts entre les différentes exploitations agricoles en matière de revenu du travail. Les exploitations classées dans le premier quart du tableau (25%) obtiennent un revenu par unité de main-d'œuvre familiale supérieur à 50 000 CHF, contre un revenu inférieur à 20 000 CHF pour celles situées dans le dernier quart du tableau.

Pour se faire une idée plus précise de la situation des revenus dans l'agriculture, il convient de les comparer aux revenus tirés hors de l'agriculture. La **figure 7** illustre cette comparaison. En 2005, le salaire d'une personne exerçant une activité lucrative dépendante hors de l'agriculture s'élevait à 67 200 CHF<sup>2</sup>. Il en ressort que, l'année passée, le revenu d'une unité de main-d'œuvre familiale dans l'agriculture n'atteignait que 50% du salaire comparable. Par conséquent, il existe des disparités con-

sidérables entre les revenus obtenus dans l'agriculture et dans les autres secteurs de l'économie.

Rares sont les exploitations (9% en 2002, 16% en 2004) où les unités de main-d'œuvre familiale ont obtenu un revenu de travail au moins égal au revenu comparable au cours des dernières années (**fig. 8**). Dans toutes les autres exploitations, les revenus restaient inférieurs à ceux réalisés dans les autres secteurs de l'économie. En plaine, 15 à 25% des exploitations ont dégagé un revenu égal ou supérieur au revenu comparable. En région de montagne, par contre, seules 5 à 10% des exploitations affichaient un revenu comparable. Autrement dit: 90 à 95% des exploitations de montagne génèrent un revenu inférieur au revenu comparable. Par voie de conséquence, les écarts de revenu entre l'agriculture et les autres secteurs s'avèrent encore plus prononcés en région de montagne.

**Conclusion**

La situation des revenus varie fortement d'une exploitation à une autre. Cela dit, dans l'ensemble, les revenus réalisés dans l'agriculture par les unités de main-d'œu-

vre familiale demeurent bien faibles. Il est incontestable qu'un revenu annuel de 33 900 CHF doit être qualifié d'insuffisant. Ce chiffre équivaut en effet à un revenu mensuel de moins de 3000 francs par unité de main-d'œuvre familiale. Le faible revenu des unités de main-d'œuvre familiale dans l'agriculture ne constitue qu'un aspect du problème; l'écart considérable par rapport aux revenus comparables en est un autre.

**Les working poor dans l'agriculture**

Les points développés auparavant démontrent que la majorité des exploitations doit se contenter de revenus plus que modestes. Par ailleurs, des études<sup>3</sup> révèlent qu'un nombre important de paysannes et de paysans estime que leur métier implique de longues journées de travail, qui se soldent par un maigre revenu. Dans ces familles paysannes surgit alors souvent le sentiment de fournir un travail intense, qui ne suffit même pas aux besoins de première nécessité.

Dans ce qui suit, une analyse entend établir si cette impression est fondée ou non. Pour ce faire, il va falloir déterminer dans quelle mesure la problématique des «working poor» touche aussi l'agriculture. La notion

**Définition des working poor dans l'agriculture**  
 Une unité de main-d'œuvre familiale dans l'agriculture est qualifiée de working poor quand le revenu total du ménage (à savoir, le revenu agricole, le revenu accessoire, le revenu du capital et les rentes) se situe sous le seuil de pauvreté après déduction des cotisations sociales et des impôts. Cette définition du seuil de pauvreté fait référence aux directives fixées par la Conférence suisse des institutions d'action sociale (Normes CSIAS) concernant la couverture des besoins de base, ainsi que les coûts du logement et de l'assurance-maladie obligatoire. On entend donc par «working poor» les personnes qui, malgré l'exercice d'une activité professionnelle, ne parviennent pas à financer leurs besoins de première nécessité. Le taux de working poor dans l'agriculture indique ainsi la proportion d'unités de main-d'œuvre familiale réputées «travailleurs pauvres» sur l'ensemble des unités de main-d'œuvre.

<sup>2</sup> Salaire brut (valeur centrale) dans les secteurs public et privé selon l'OFS (Enquête suisse sur la structure des salaires 2004, Indice suisse des salaires 2005).

<sup>3</sup> Consulter par exemple: gfs-zurich, 2005. Perception subjective et indice de la qualité de vie de la population agricole.





de working poor signifie mot à mot «travailleur pauvre» et désigne une catégorie de personnes qui, malgré l'exercice d'une activité lucrative, ne disposent pas d'un revenu susceptible de garantir leurs moyens d'existence. La problématique soulevée par cette paupérisation a fait couler beaucoup d'encre au cours des dernières années. En effet, l'Office fédéral de la statistique (OFS) effectue désormais chaque année une enquête afin de mesurer l'ampleur du phénomène des working poor en Suisse<sup>4</sup>.

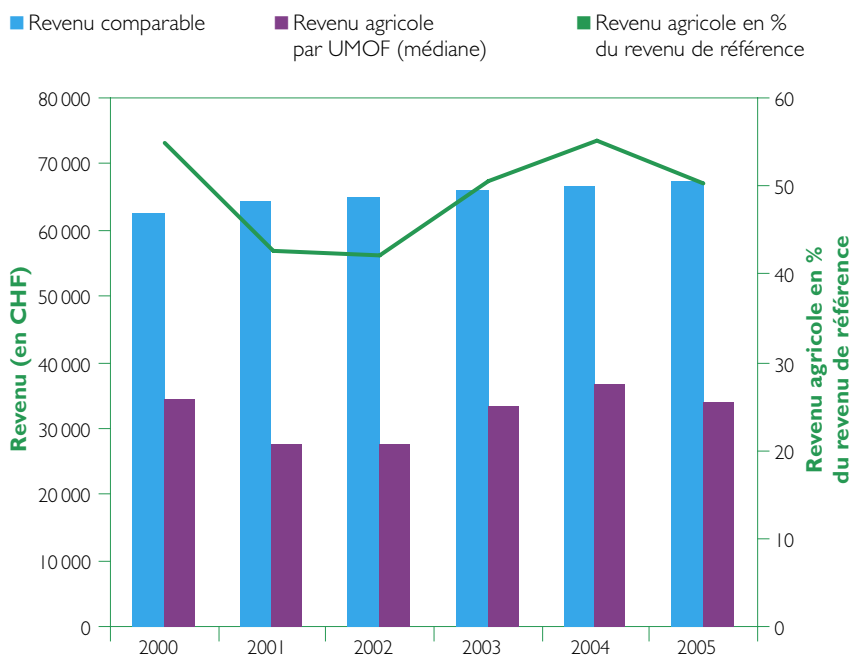
Dans ce qui suit, l'analyse portera avant tout sur la problématique des working poor en

s'intéressant aux unités de main-d'œuvre familiale dans l'agriculture. Dans ses grandes lignes, le procédé adopté pour saisir l'ampleur du phénomène dans l'agriculture se rapporte à la méthode de calcul appliquée par l'OFS.

Le **figure 9** illustre les dimensions atteintes par le phénomène des working poor au sein des unités de main-d'œuvre familiale dans l'agriculture. A titre de comparaison, l'illustration comprend aussi le taux de working poor recensé par l'OFS sur l'ensemble de la population active du pays. Au vu de ces chiffres, il faut se rendre à l'évidence que

l'agriculture est particulièrement affectée par ce phénomène. En effet, le taux de working poor sur l'ensemble des UMOF s'élevait à 30,1% en 2002, à 22,7% en 2003, à 19,7% en 2004 et à 26,6% en 2005. En revanche, le taux de working poor sur l'ensemble de la population active se chiffrait à 6,7% en 2004 (6,4% en 2002 et 7,4% en 2003). Par rapport aux autres secteurs de l'économie, la problématique des working poor se manifeste donc de façon plus virulente dans l'agriculture. Autre fait saillant, le taux de working poor dans l'agriculture a connu une nette baisse en 2003 et 2004. Ce recul s'explique, toutes proportions gardées, par une nette progression des revenus au cours des deux années en question (**fig. 6**). En 2005, c'est la situation inverse qui allait se produire: les revenus diminuaient par rapport à l'année précédente et le taux de working poor reprenait son ascension. Les fortes fluctuations du taux de working poor amène encore un autre constat: dans de nombreuses exploitations agricoles, les revenus se situent souvent à ras du seuil de pauvreté, en dessous duquel les unités de main-d'œuvre deviennent des working poor. Il suffit donc d'une simple amélioration des conditions météorologiques, d'une brève embellie sur le marché ou d'une légère dégradation des revenus pour que le taux de working poor dans l'agriculture subisse des variations assez importantes. Toujours dans le même ordre d'idée, il est encore possible de conclure que le taux élevé de working poor parmi les unités de main-d'œuvre dans l'agriculture tient à des causes d'ordre structurel, tandis que les fortes variations de ce taux d'une année

**Figure 7: Disparités considérables entre les revenus obtenus dans l'agriculture et dans les autres secteurs de l'économie.** Évolution du revenu du travail dans l'agriculture par rapport au revenu de référence<sup>a</sup> (2000 – 2005).



<sup>a</sup> Salaire brut (valeur centrale) dans les secteurs public et privé selon l'OFS (Enquête suisse sur la structure des salaires 2004, Indice suisse des salaires 2005)

<sup>4</sup> OFS, diverses années. Les working poor en Suisse.



à une autre s'expliquent par des raisons d'ordre conjoncturel.

Le **figure 10** présente le taux de working poor parmi les unités de main-d'œuvre familiale dans l'agriculture par région et en fonction de la taille de l'exploitation. Le diagramme indique à chaque fois le taux de working poor calculé sur trois ans (2002 à 2004). La précarisation menace en premier lieu les UMOF à l'œuvre dans des petites exploitations ou en région de montagne. En moyenne, le taux de working poor travaillant dans des exploitations de montagne dépasse la barre des 30% pour la période 2002 – 2004. En plaine, le taux de working poor dans l'agriculture s'élève plus ou moins à 20%, alors que pour la région des collines, cette valeur se situe quelque part à mi-chemin entre plaine et montagne.

**Conclusion**

Le taux de working poor a atteint un niveau alarmant dans l'agriculture. Ces pourcentages élevés viennent corroborer la perception subjective, largement partagée par les paysannes et les paysans, de fournir un travail intense qui ne suffit même pas aux besoins de première nécessité. Force est de constater que le rythme soutenu auquel se sont poursuivies les réformes agraires de ces dernières années a contribué à une progression des working poor dans l'agriculture.

Il convient toutefois de préciser que le taux de working poor parmi les unités de main-d'œuvre familiale dans l'agriculture ne constitue pas une référence absolue. Il peut arriver qu'on lui attribue un peu trop d'importance dans la mesure où, conformément aux normes CSIAS, les familles paysannes ont tendance à dépen-

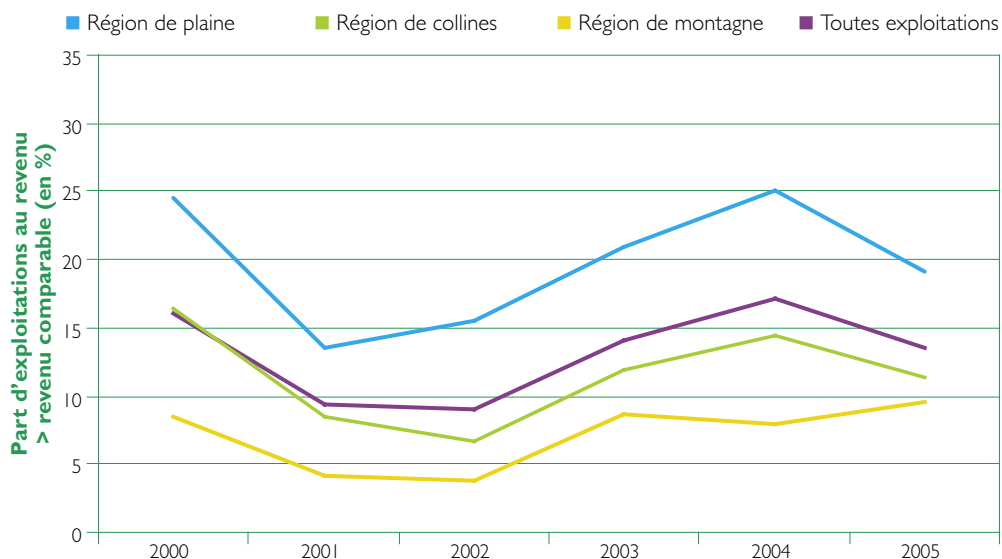
ser moins en alimentation que le reste de la population, compte tenu de leur degré d'autoconsommation plus élevé. Par contre, le coût du logement, plutôt modéré dans l'agriculture, n'exerce aucun impact sur le taux de working poor parmi les unités de main-d'œuvre familiale du secteur agricole. En effet, dans les comptabilités agricoles, le loyer des maisons d'habitation est porté au compte des recettes en tant que loyer basé sur les coûts. Dans l'ensemble, il est cependant permis d'admettre que les working poor dans l'agriculture bénéficient d'une qualité de vie plus élevée que leurs semblables en région urbaine. Certes, les working poor dans l'agriculture n'ont pas non plus les moyens de financer leurs besoins de première nécessité, mais ils ont la chance de pouvoir exercer un métier aux

multiples facettes et de vivre dans un milieu rural aux structures familiales et sociales souvent plus favorables.

**B 2  
RENDEMENT**

Les indicateurs de rendement permettent d'évaluer la productivité économique d'une exploitation agricole. Ils montrent de quelle manière le capital engagé dans l'exploitation agricole produit des revenus. Un rendement positif s'avère indispensable afin de pouvoir assurer les investissements qui s'imposeront à l'avenir. Deux indicateurs de rendement seront étudiés de plus près sur les pages à venir: le rendement du capital total et la constitution de fonds propres.

**Figure 8: Seule une petite partie des exploitations génère un revenu de travail comparable aux autres secteurs de l'économie.** Part d'exploitations dont les UMOF ont réalisé un revenu de travail égal ou supérieur au revenu comparable.



Revenu comparable en 2005 (CHF): Suisse 67 242; région de plaine 68 939; région de collines 63 085; région de montagne 58 188





### Rendement du capital total

Le rendement du capital total est une grandeur calculée qui représente la productivité du capital lié à l'exploitation. Cet indicateur montre de quelle manière les fonds propres et empruntés, investis dans l'exploitation, produisent des revenus.

Le rendement du capital total est resté négatif dans les exploitations agricoles en 2005 (**fig. 11**). Si le rendement affichait encore une petite progression en 2003 et 2004 par rapport aux années précédentes, la série a pris fin en 2005 avec un rendement chiffré à  $-3,2\%$  (contre  $-2,2\%$  en 2004). Ce résultat négatif tient aux mêmes raisons que celles évoquées dans le cas du recul observé pour les revenus agricoles.

Un rendement négatif du capital entraîne une érosion du capital; l'exploitation agricole n'est plus en mesure de procéder à des investissements de remplacement ou de renouvellement. Afin d'assurer la pérennité de leur exploitation en dépit d'un rendement négatif, les familles paysannes doivent donc réduire l'indemnisation du travail familial ou renflouer l'exploitation au moyen d'une activité accessoire. La situation des revenus étudiée auparavant laisse présumer que de nombreuses familles paysannes renoncent à une partie de leur revenu pour faire face à ces rendements déficitaires.

La **figure 11** démontre par ailleurs qu'il existe de grands écarts de rendement du

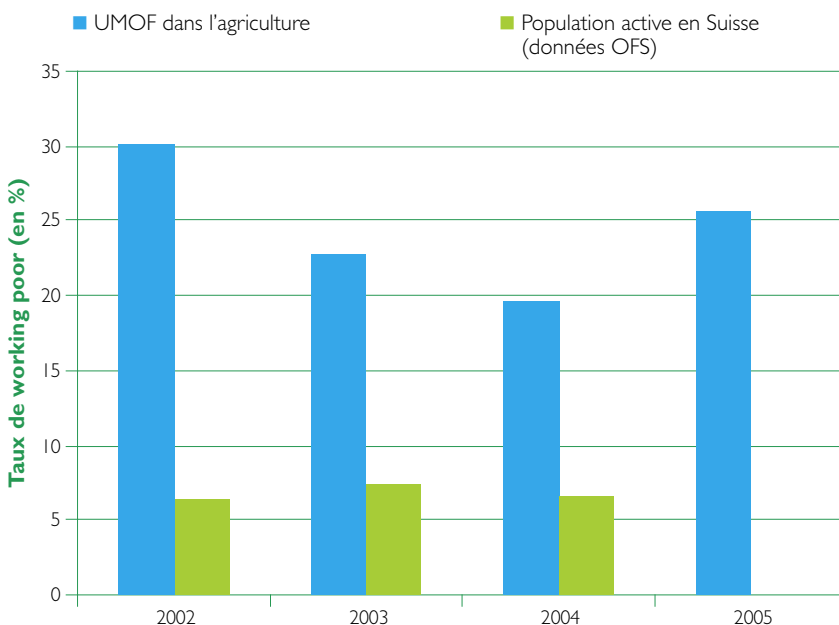
capital total sur l'ensemble des exploitations agricoles. Il est possible de rencontrer des exploitations qui obtiennent un rendement tout à fait satisfaisant. En revanche, dans plus de 25% des exploitations, la rentabilité du capital total reste inférieure à  $-5\%$ .

La **figure 12** montre la proportion d'exploitations agricoles qui ont réalisé un rendement positif du capital total. Seulement 27% des exploitations ont terminé l'année 2005 sur un rendement positif (contre 73% pour lesquelles l'année s'est soldée par un rendement négatif). Les exploitations qui ont réalisé un rendement positif du capital total se concentrent en plaine. Elles deviennent beaucoup plus rares en montagne, où seules 20% des exploitations passent le cap du rendement positif (c'est-à-dire que 80% des exploitations de montagne ne parviennent pas à réaliser un rendement positif).

### Conclusion

Le rendement du capital engagé dans les exploitations agricoles s'avère très insatisfaisant. Les circonstances actuelles dans l'agriculture suisse ne permettent pas d'obtenir une rémunération suffisante du capital investi. Un des points critiques réside avant tout dans le fait qu'une grande majorité des exploitations présente un rendement négatif du capital. Il faut donc à tout prix augmenter la productivité du capital investi. Cela passe, d'une part, par une baisse des prix dans le domaine des investissements (du coût des machines et des bâtiments, par exemple, qui grève le budget disponible). D'autre part, tout chef d'exploitation devra tourner son attention de façon encore plus rigoureuse sur l'aspect de la rentabilité au moment de faire un investissement à l'avenir.

**Figure 9: Forte proportion de working poor parmi les unités de main-d'œuvre familiale dans l'agriculture.** Taux de working poor sur l'ensemble des UMOF et sur l'ensemble de la population active en Suisse.





### Constitution de fonds propres

La constitution de fonds propres s'impose à toute exploitation agricole afin de contenir l'inflation dans le domaine des investissements et de financer le progrès technique et la croissance. En outre, comme la majorité des paysannes et des paysans n'est pas affiliée à une caisse de pension, la constitution d'un patrimoine s'avère aussi importante sous le rapport de la prévoyance vieillesse.

Les revenus provenant d'une activité accessoire contribuent aussi à la constitution de fonds propres. La situation devient délicate pour les exploitations présentant des fonds négatifs pendant une période prolongée. Ces exploitations n'ont plus les moyens de fournir les investissements nécessaires au maintien et au développement de l'exploitation.

La **figure 13** fait état de l'évolution de la constitution de fonds dans les exploitations au cours des dernières années. En 2005, la médiane des fonds propres constitués s'est élevé à 6800 CHF par exploitation, un avoir nettement à la baisse par rapport à l'année précédente. Pendant la période allant de 2000 à 2005, l'indicateur de constitution de fonds propres a affiché des valeurs comprises entre 5000 et 15 000 francs.

Cette figure permet par ailleurs aussi de relever les écarts importants qui existent d'une exploitation à une autre en matière de constitution de fonds propres. Ainsi, certaines exploitations parviennent à constituer des fonds propres suffisants. D'autres exploitations présentent par contre des fonds négatifs considérables et, partant, une érosion des capitaux propres. Cette érosion entame la substance même

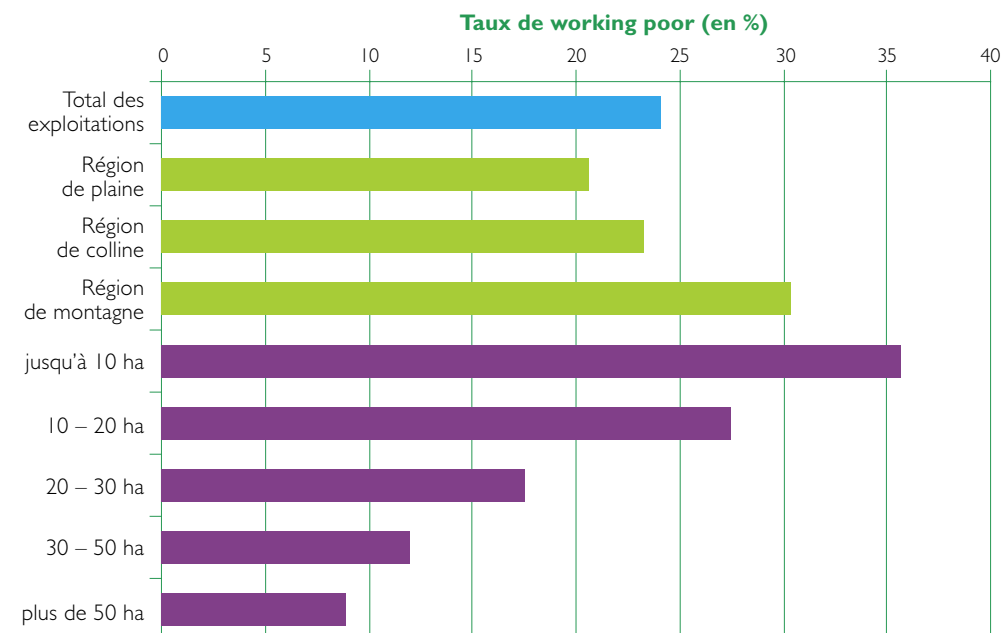
de l'exploitation et représente une menace pour son existence à long terme. Les exploitations qui présentent des fonds négatifs pendant plusieurs années devront faire face à de graves problèmes économiques à moyen ou long terme. D'une part, elles ne pourront pas procéder aux investissements indispensables pour garantir la viabilité de l'exploitation à moyen terme. D'autre part, les paysannes et les paysans n'arriveront pas à constituer des réserves financières suffisantes d'ici la fin de leur vie active.

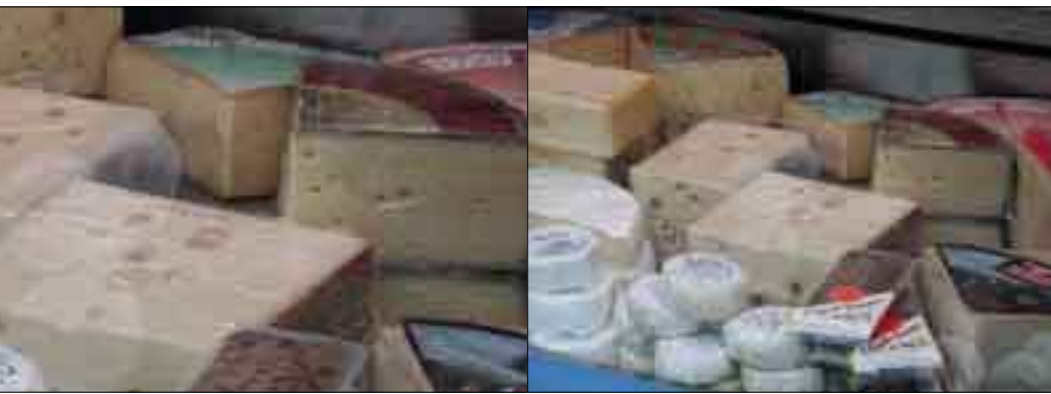
En 2005, le problème des fonds négatifs a touché 37% des exploitations agricoles (**fig. 14**). Par conséquent, le phénomène de l'érosion du capital affecte un nombre important de familles paysannes. En 2001

et 2002, années noires pour le secteur agricole, plus de 40% des exploitations affichaient une constitution négative des fonds propres.

La **figure 14** montre la part d'exploitations agricoles dont la constitution de fonds propres se révèle insuffisante pour procéder à des investissements de remplacement. En termes comptables, pour ces exploitations, la constitution de fonds propres ne permet même pas de contenir les effets de l'inflation sur la colonne des actifs. Les actifs comprennent, par exemple, les machines et les bâtiments d'une exploitation. Or, comme l'inflation renchérit le prix de ces moyens de production au fil du temps, il faudrait pouvoir allouer une partie des fonds pro-

**Figure 10: Le problème des working poor inquiète avant tout les petites exploitations et les régions de montagne.** Working poor au sein des UMOF par région et en fonction de la surface des exploitations (valeur moyenne 2002 – 2004).





pres constitués au financement même de l'inflation et ainsi garantir le maintien des appareils de production actuels à l'avenir. Les présentes analyses tablent sur une inflation annuelle moyenne de l'ordre de 1%. Dans le cas des exploitations dont la constitution de fonds propres ne pallie pas le renchérissement des actifs, tout renouvellement raisonnable des machines et des bâtiments nécessaires à la production relè-

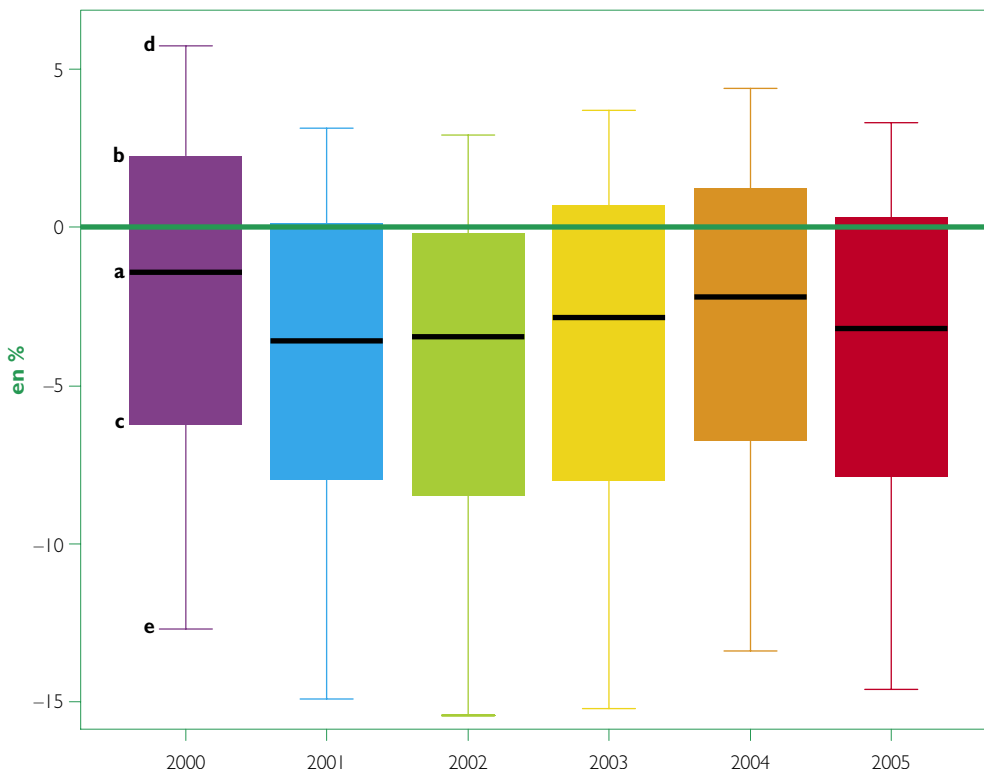
vera de l'impossible à moyen ou long terme. Au même titre, ces familles paysannes ne pourront pas créer des réserves destinées à la prévoyance vieillesse. Les exploitations en mesure de contrecarrer le renchérissement des actifs grâce à une constitution de fonds propres plus élevée parviendront en revanche à financer leurs investissements et leur prévoyance vieillesse.

En 2005, 49% des exploitations ne disposaient pas des fonds propres suffisants pour financer des investissements de remplacement. La constitution insuffisante de fonds propres se manifeste autant dans des exploitations de plaine que dans celles de colline ou de montagne.

**Conclusion**

Les difficultés rencontrées pour constituer des fonds propres reflètent la gravité de la situation économique du secteur agricole. La part d'exploitation dans l'incapacité de constituer des fonds propres suffisants en est un signe alarmant. Aujourd'hui, même en privant délibérément leur ménage de biens de consommation, un nombre important de paysannes et de paysans ne parvient pas à générer les fonds propres nécessaires en vue de garantir l'existence de leur exploitation à long terme. Pour beaucoup d'exploitations agricoles, le capital constitué ne permet même pas de réaliser le minimum d'investissements, indispensables à moyen et long terme, ni de se pourvoir d'une modeste prévoyance vieillesse.

**Figure II: Rendement du capital total très insatisfaisant dans l'agriculture suisse. Evolution du rendement du capital total (2000 – 2005).**



a médiane = rendement du capital total supérieur pour 50% des exploitations et inférieur pour le reste (50%)  
 b quartile supérieur = rendement du capital total supérieur pour 25% des exploitations et inférieur pour le reste (75%)  
 c quartile inférieur = rendement du capital total supérieur pour 75% des exploitations et inférieur pour le reste (25%)  
 d décile supérieur = rendement du capital total supérieur pour 10% des exploitations et inférieur pour le reste (90%)  
 e décile inférieur = rendement du capital total supérieur pour 90% des exploitations et inférieur pour le reste (10%)

**B3 SYNTHÈSE: SITUATION DU SECTEUR AGRICOLE**

Les pages précédentes ont permis de présenter la situation des revenus des familles paysannes et d'étudier le rendement des exploitations agricoles. L'analyse de ces données a démontré que les revenus des unités de main-d'œuvre restent faibles et que le rendement insuffisant des exploitations devient un problème persistant.



Par souci de se faire une meilleure idée de la situation qui règne dans les exploitations, cette synthèse vise à établir un rapprochement entre les indicateurs des revenus et les indicateurs de rendement présentés dans ce rapport. Les chiffres relatifs au revenu permettent de prendre mesure de la réalité économique et de la situation sociale des exploitations à l'heure actuelle. Les données relatives au rendement permettent de tirer des conclusions quant à la viabilité des exploitations à moyen et long terme. Ces données constituent un point de repère pour évaluer la performance économique des exploitations.

La **figure 15** s'intéresse à la corrélation entre l'indicateur de constitution de fonds propres et l'indicateur de progression des working poor. La constitution de fonds propres en tant que critère conduit à une distinction entre les exploitations dont le capital constitué permet au moins de procéder aux investissements de remplacement (capacité de financer l'inflation sur les actifs) et les exploitations qui ne parviennent même pas à constituer ce strict minimum de fonds propres. Si l'on applique le revenu comme critère de distinction, il est aussi possible d'isoler deux types d'exploitations: dans les unes, la main-d'œuvre familiale fait partie des working poor. Dans les autres, la main-d'œuvre familiale ne fait pas partie des working poor.

La corrélation entre ces deux indicateurs permet de classer les exploitations en quatre catégories à la **figure 15**.

Selon la moyenne observée de 2002 à 2004, 52,6% des exploitations sont parvenues à la fois à constituer un minimum

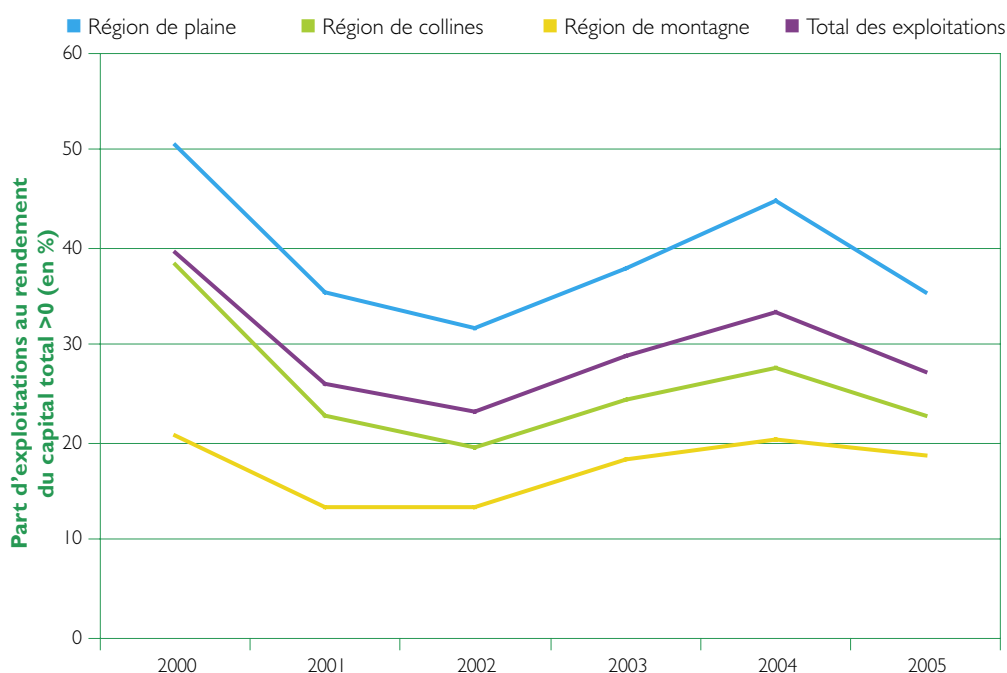
nécessaire de fonds propres et à générer un revenu de base suffisant (exploitations du quadrant A). Ces exploitations présentaient des fonds propres suffisants pour financer leurs investissements de remplacement (machines, bâtiments, etc.). Cela signifie que ces exploitations seront en mesure de procéder aux investissements indispensables à moyen et long terme. En outre, dans ces exploitations, les familles paysannes disposent d'un revenu supérieur au seuil de pauvreté. La famille paysanne peut donc au moins répondre à ses besoins de première nécessité.

Dans 23,9% des exploitations, les familles paysannes disposent d'un revenu supérieur

au seuil de pauvreté, mais, en même temps, elles ne réussissent pas à constituer assez de fonds propres (quadrant B). Ces exploitations ne parviennent donc pas à mobiliser les moyens nécessaires pour procéder à des investissements de remplacement ni à financer leur prévoyance vieillesse. En raison des revenus obtenus, les familles paysannes de cette catégorie ne figurent toutefois pas parmi les working poor. Il n'en demeure pas moins que ces exploitations sont contraintes de puiser dans leurs fonds propres, si nécessaires à l'avenir mais consacrés à financer la vie de tous les jours.

Selon la moyenne observée de 2002 à 2004, 2,5% des exploitations présentent

**Figure 12: Rares sont les exploitations agricoles qui obtiennent un rendement positif du capital total.** Part d'exploitations au rendement du capital total positif (2000 – 2005).





des fonds propres suffisants pour financer leurs investissements de remplacement, mais, en même temps, la situation des revenus s'avère si précaire que les familles paysannes de cette catégorie sont affectées par les problèmes liés au phénomène des working poor (quadrant C). En s'imposant une privation draconienne de la consommation, ces familles paysannes ont réussi à constituer des fonds propres permettant

d'effectuer des investissements de remplacement, même si elles ne disposent que d'un revenu inférieur au seuil de pauvreté. Rares sont les ménages susceptibles de s'imposer des restrictions si sévères, ce qui explique la petite part d'exploitations figurant dans cette catégorie.

Pour finir, la situation prend une tournure alarmante dans 21% des exploitations (qua-

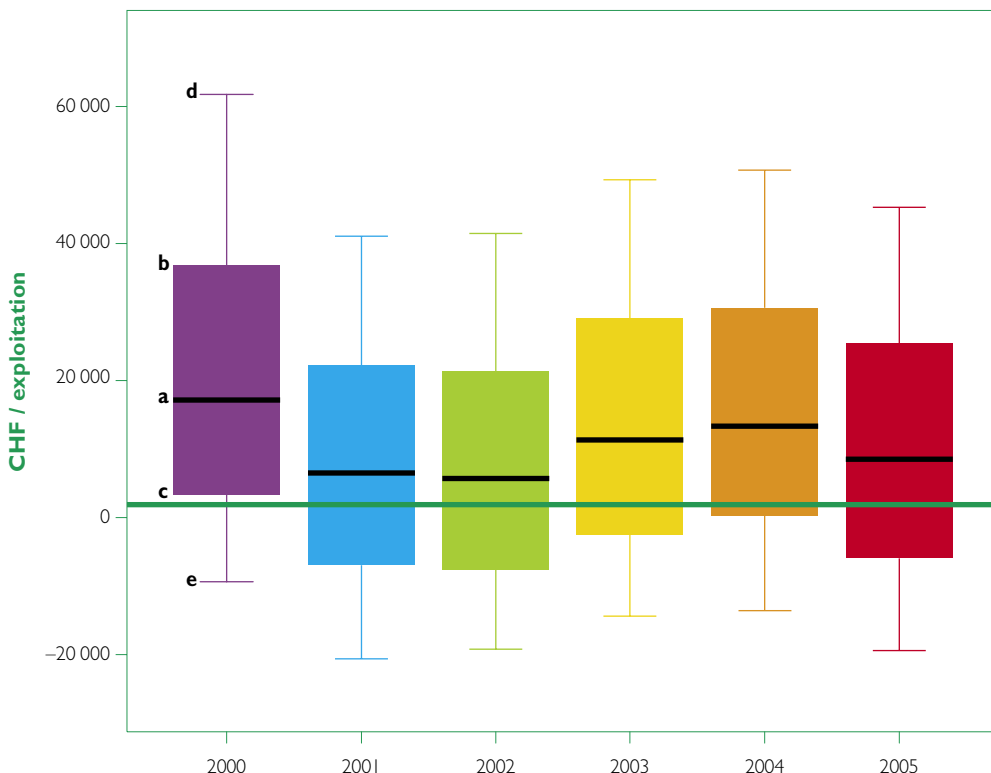
drant D). Le revenu total de ces exploitations se situe en dessous du seuil de pauvreté et les membres de la famille font partie des working poor. Par ailleurs, ces exploitations ne parviennent pas à constituer des fonds propres suffisants pour financer des investissements de remplacement.

**Conclusion**

L'analyse de la situation du secteur agricole sur la base de chiffres relatifs au revenu et au rendement conduit à un bilan plutôt décevant. Seules 50% des exploitations parviennent à la viabilité économique. De surcroît, il faut admettre que la barre a été placée au préalable aussi bas que possible dans le cadre de cette étude (seuil de pauvreté par rapport au revenu, inflation sur les actifs de l'exploitation lors de la constitution de fonds propres, etc.). Le reste des exploitations accuse de lourds déficits en matière de revenu et/ou de constitution de fonds propres. En d'autres termes, ces exploitations ne parviennent pas à mobiliser le capital nécessaire pour des investissements de remplacement et/ou elles génèrent un revenu qui se situe en dessous du seuil de pauvreté.

Le point le plus préoccupant reste la précarité qui menace aujourd'hui plus de 20% des familles paysannes. Ces familles ne disposent même pas d'un revenu permettant de satisfaire leurs besoins de première nécessité; elles se trouvent dans l'impossibilité de procéder aux investissements nécessaires à moyen et long terme ou encore de s'occuper de leur prévoyance vieillesse. Ces exploitations se trouvent dans une situation sans espoir.

**Figure 13: Les exploitations agricoles peinent à constituer des fonds propres.** Evolution de la constitution de fonds propres (2000 – 2005).



a médiane = constitution de fonds propres supérieure pour 50% des exploitations et inférieure pour le reste (50%)  
 b quartile supérieur = constitution de fonds propres supérieure pour 25% des exploitations et inférieure pour le reste (75%)  
 c quartile inférieur = constitution de fonds propres supérieure pour 75% des exploitations et inférieure pour le reste (25%)  
 d décile supérieur = constitution de fonds propres supérieure pour 10% des exploitations et inférieure pour le reste (90%)  
 e décile inférieur = constitution de fonds propres supérieure pour 90% des exploitations et inférieure pour le reste (10%)





#### B 4 RÉSUMÉ ET POINTS DE VUE

Abstraction faite de quelques variations annuelles, le revenu réalisé par les unités de main-d'oeuvre familiale et le rendement du capital investi dans les exploitations se situent plus ou moins au même niveau depuis l'an 2000. Après la hausse des revenus et du rendement intervenue en 2003 et 2004 sur l'ensemble des exploitations, ces deux valeurs ont subi une nouvelle baisse en 2005. Le revenu par unité de main-d'oeuvre obtenu en 2005 s'est élevé à 33 900 CHF, le rendement du capital total à -3,2%. Ces reculs du revenu et du rendement sont avant tout imputables à une baisse des prix du lait et du porc, mais aussi des fruits et des céréales, déjà pénalisés par un rendement physique plus faible, ainsi qu'à un renchérissement des carburants, des produits phytosanitaires, des assurances et des charges salariales.

Les revenus des exploitations agricoles et le rendement du capital se maintiennent à un niveau inquiétant. L'écart par rapport aux revenus payés hors de l'agriculture est considérable: en 2005, le revenu des unités de main-d'oeuvre dans l'agriculture ne représentait que 50% du revenu comparable.

Les difficultés rencontrées par les familles paysannes, souvent dans l'impossibilité de satisfaire leurs besoins de première nécessité, s'avèrent révélatrices de la situation très critique des revenus agricoles. Il n'est pas rare que le revenu total d'une exploitation agricole se situe en dessous du seuil de pauvreté. La main-d'oeuvre familiale de ces exploitations entre dans la catégorie

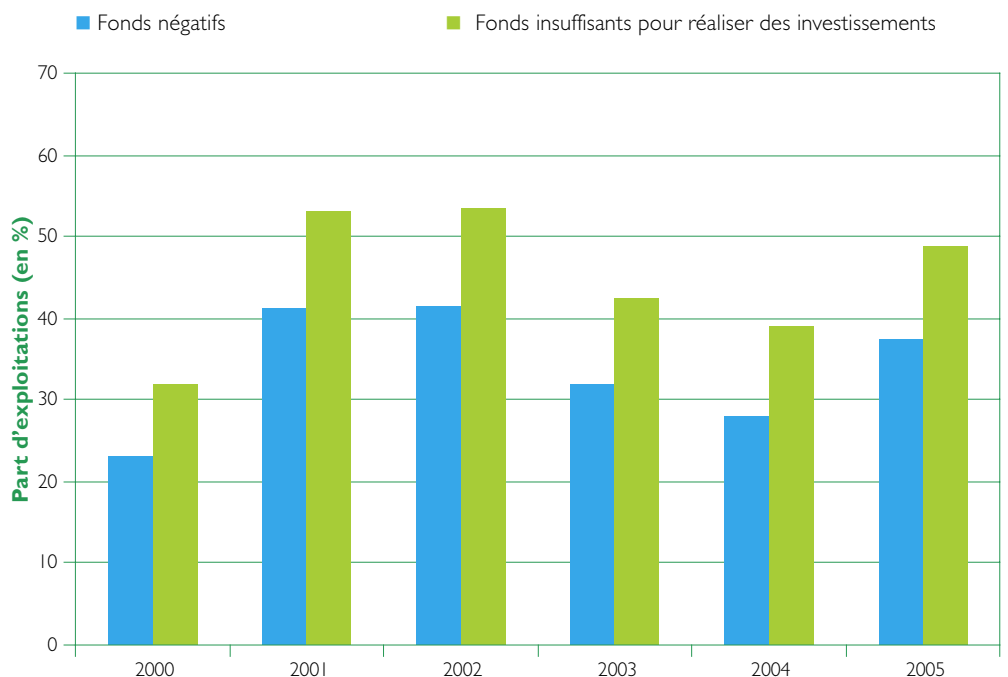
des working poor. En 2004, cette catégorie comptait 19,6% de la main-d'oeuvre agricole, en 2005 même 25,6%. Selon l'Office fédéral de la statistique, le taux de working poor sur l'ensemble de la population active de Suisse s'est élevé à 6,7% en 2004. Il est dès lors possible d'en conclure que le phénomène des working poor touche bien plus fortement la main-d'oeuvre agricole que les personnes actives dans d'autres secteurs économiques.

La constitution insuffisante de fonds propres dans les exploitations agricoles constitue un autre problème important. En

2005, seule la moitié des exploitations sont parvenues à constituer assez de fonds propres pour engager un minimum d'investissements, indispensables à moyen et long terme, ou encore pour créer des réserves de prévoyance vieillesse.

De manière globale, le secteur agricole se trouve dans une situation très tendue. Seule la moitié des exploitations agricoles atteint un rendement du capital total satisfaisant et réussit en même temps à générer un revenu supérieur au seuil de pauvreté.

**Figure 14: La constitution insuffisante de fonds propres freine les investissements de nombreuses exploitations agricoles.** Part d'exploitations qui présentent des fonds négatifs ou qui ne disposent pas des fonds propres nécessaires afin de réaliser des investissements de remplacement (la constitution de fonds propres permet uniquement de compenser le renchérissement des actifs [bâtiments, machines, etc.]).





Il existe donc un besoin pressant de prendre toute une série de dispositions afin de désamorcer la situation actuelle qui règne dans le secteur agricole. Pour l'USP, le contexte politique suscite en premier lieu des mesures dans les domaines suivants:

**(1) Remédier à la Politique agricole 2011 du Conseil fédéral**

Il faut impérativement ralentir le rythme des réformes imposé par le Conseil fédéral dans le cadre de la PA 2011 et passer à une vitesse plus soutenable. Au rythme indiqué par le Conseil fédéral, la situation sociale et économique des exploitations agricoles ne cessera de se détériorer. Ainsi, après l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions, la valeur de la production agricole passera de 10 à 8,7 milliards de francs. Les exploitations agricoles devraient alors supporter une nouvelle baisse de revenu de plus de

20%. Du point de vue de l'agriculture, il faudra revoir l'enveloppe financière à la hausse et freiner la conversion du soutien du marché en paiements directs. En outre, il faut des mesures vigoureuses pour réduire les coûts de production et il faut empêcher tout affaiblissement du droit foncier rural ou du droit du bail à ferme agricole. Il est nécessaire de maintenir la limitation du prix, le contrôle des fermages et la limite des charges.

**(2) Préserver l'accès à de nouvelles sources de valeur ajoutée**

Le secteur agricole se doit de trouver de nouvelles sources de valeur ajoutée pour qu'il puisse améliorer sa situation économique. Plusieurs domaines liés de façon étroite à l'agriculture s'y prêteraient bien. L'agrotourisme et la production énergétique issue de biomasse recèlent par exemple

un potentiel de développement. La valorisation de ce potentiel passe par une amélioration sensible des conditions cadres fixées, entre autres, par la loi sur l'aménagement du territoire, la loi sur l'énergie ou encore la loi sur l'imposition des huiles minérales.

**(3) Mener une politique régionale rigoureuse**

Surtout à la montagne ou dans les régions périphériques, l'exercice d'une activité accessoire gagnera encore en importance dans la lutte des familles paysannes pour leur existence. Pour que cette option reste ouverte, il faudra aussi maintenir l'emploi dans les autres secteurs d'activité implantés dans ces régions. Le renforcement économique de l'espace rural constitue donc l'objectif majeur de toute politique régionale efficace.

**(4) Garantir formation et vulgarisation dans les zones rurales**

La situation difficile qui règne dans de nombreuses exploitations démontre à quel point la formation professionnelle et la vulgarisation agricole resteront indispensables à l'avenir. Afin de relever les défis à venir, il est primordial de doter les agriculteurs d'une formation solide et de mettre en place un service de vulgarisation performant, en particulier pour prodiguer des conseils d'ordre socioéconomique. Suite à la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT), la vulgarisation agricole incombera désormais aux cantons. Par conséquent, les cantons seront eux aussi tenus de garantir une vulgarisation efficace à l'avenir.

**Figure 15: Seule la moitié des exploitations agricoles fait preuve de viabilité économique.** Situation de l'agriculture suisse sur la base des revenus et de la constitution de fonds propres (valeurs moyennes 2002 – 2004).

		Situation économique (Indicateur: constitution de fonds propres)	
		Fonds propres permettant des investissements de remplacement	Fonds propres ne permettant aucun investissement de remplacement
Situation sociale (Indicateur: revenu)	Exploitation sans working poor	<b>A</b> 52,6% Viabilité économique	<b>B</b> 23,9%
	Exploitation avec working poor	<b>C</b> 2,5%	<b>D</b> 21% Conditions alarmantes



#### **(5) Libéraliser les marchés agricoles de façon réfléchie**

La libéralisation des marchés agricoles entamée dans le cadre d'accords bilatéraux et multilatéraux de libre-échange constitue un défi de taille pour l'agriculture suisse. La pression sur le secteur agricole va encore s'accroître, mais l'agriculture ne résistera toutefois pas à des mesures de libéralisation inconsidérées. La libéralisation des marchés agricoles en Suisse doit s'effectuer de façon ordonnée, dans le respect du processus de création de valeur et devra être consolidée par des mesures d'accompagnement.





Partie A

Partie B

Partie C

Annexes





## Partie C: L'alimentation durable: un défi sans frontières

38

Après une brève entrée en matière, le chapitre 2 va tenter de répondre aux questions «Que mangeons-nous?» et «D'où viennent nos produits alimentaires?». Après cela, le chapitre 3 explorera la problématique qui se résume par la question «Pourquoi importons-nous des produits alimentaires?» et expliquera pour quelles raisons nous procédons à des importations et pour quelles raisons le volume de ces dernières s'est retrouvé à la hausse au cours des dernières années. Toujours dans ce même chapitre, le

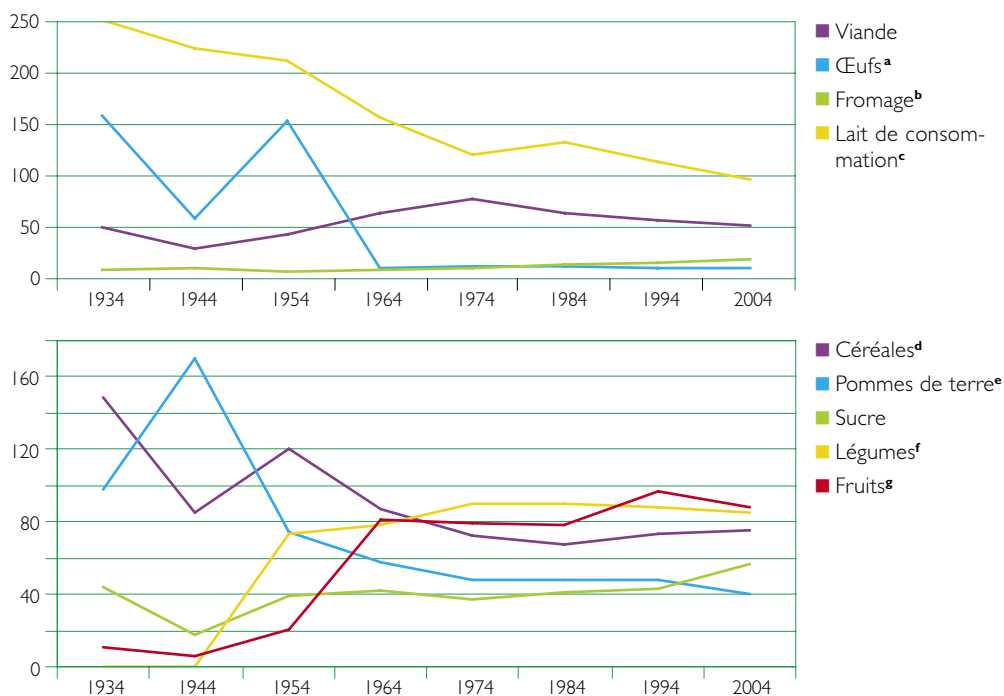
rapport mettra en exergue les conséquences économiques, écologiques et sociales d'un approvisionnement organisé à l'échelle mondiale sur le cycle de production durable. En guise d'exemple, au chapitre 4, nous nous rendrons en Espagne méridionale, dans les cultures de légumes d'Almería, afin de mieux prendre compte des conséquences d'une production non durable. Après cela, le chapitre 5 nous éclairera sur le rapport entre la qualité du produit et le comportement d'achat des consommateurs suisses,

tandis que le chapitre 6 s'intéressera à la qualité des produits alimentaires suisses. Ultime étape, le chapitre 7 démontre qu'en privilégiant des produits de saison et des produits indigènes, tout un chacun peut faire un premier pas vers une consommation alimentaire plus durable, bénéfique à la fois pour l'agriculture indigène et les ressources disponibles à l'échelle mondiale.

### CI INTRODUCTION

En 2006, des films comme «Le Cauchemar de Darwin» ou «We Feed the World» ont rencontré un vif intérêt dans les cinémas de Suisse. Sans effets spéciaux, ces productions nous livrent un tableau saisissant des problèmes liés à la production alimentaire: exploitation de la main-d'œuvre, production excédentaire dans les pays industrialisés, destruction de l'environnement dans les zones de production et déclin des cycles régionaux de production. L'ouverture des marchés et la baisse des coûts de transport suscitent une concurrence de plus en plus forte et, partant, une mondialisation de la production alimentaire. Qui plus est, le progrès technique et le recours à des facteurs de production artificiels qui se substituent aux moyens de production naturels permettent de préparer n'importe où et n'importe quand des denrées alimentaires en toute facilité. Ainsi, les conséquences de la production alimentaire vont encore plus souvent échapper aux milieux politiques et aux consommateurs (cf. Würtenberger et al., 2004, p. 191). Cette évolution s'aligne sur une tendance générale qui se profile dans tous les domaines de la production de biens, dans lesquels la division de la pro-

**Figure 16: Consommation indigène par habitant (en kg) par groupe de produits alimentaires de 1934 à 2004.** Données jusqu'en 1974/75: années agricoles, dès 1984: années civiles.  
Source: Agristat, Division Statistique de l'USP (2005).



<sup>a</sup> par œuf jusqu'en 1954

<sup>b</sup> fromage gras, maigre et, dès 1974, fromage fondu

<sup>c</sup> yogourts, boissons lactées et lait stérilisé y compris

<sup>d</sup> jusqu'en 1954 en grains, ensuite en farine

<sup>e</sup> sans amidon

<sup>f</sup> conserves y comprises

<sup>g</sup> jusqu'en 1954 fruits exotiques uniquement, de 1964 à 1984 sans «baies et petits fruits», «raisins» et «autres fruits frais», conserves et jus de fruits, toujours y compris



duction et la mondialisation du commerce ont beaucoup avancé et apporté plus de prospérité ainsi qu'une meilleure qualité de vie à de nombreux pays. Personne n'oserait aujourd'hui exiger que tous les composants d'un ordinateur soient fabriqués en Suisse. Dès lors, pourquoi le même raisonnement ne devrait-il pas s'appliquer aux produits alimentaires?

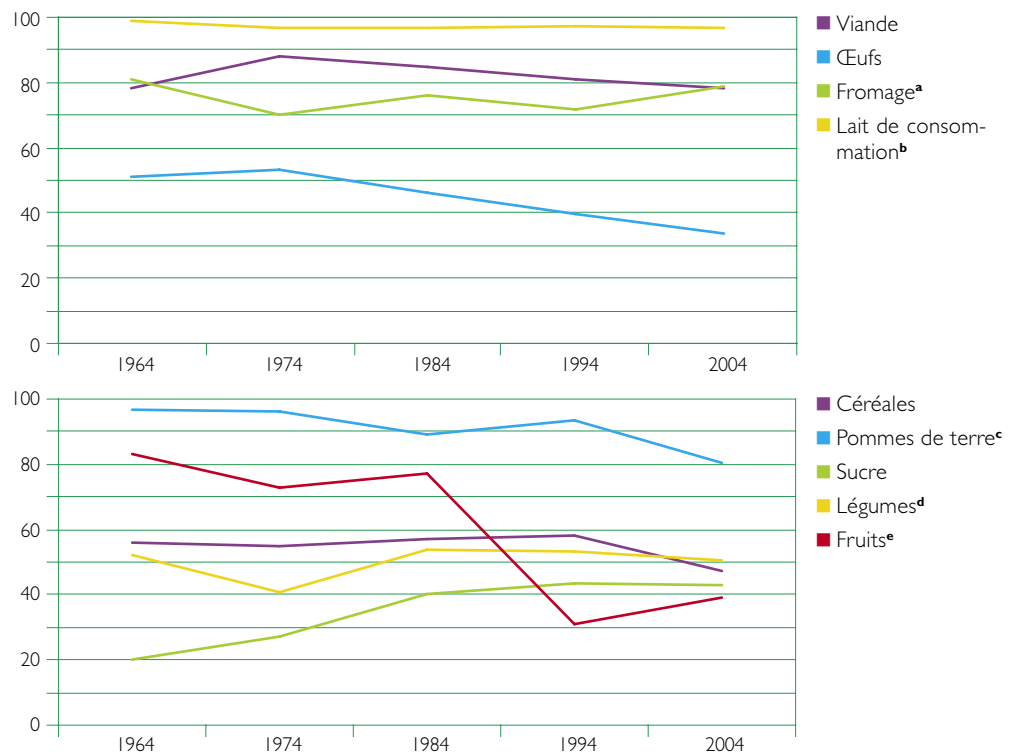
Les films mentionnés en introduction invitent à se pencher sur cette question. En effet, la production alimentaire comporte une multitude de conséquences qui ne se reflètent pas dans le prix d'un produit. Ainsi, le prix ne tient pas suffisamment compte de la surface, de l'eau et de l'énergie nécessaires à la production, transformation et au transport d'un produit alimentaire d'importation. Par conséquent, les coûts de ces «effets externes» ne sont pas retenus sur le marché, c'est-à-dire que nul n'est tenu de les prendre en charge. Force est de constater que les acquis techniques réalisés, les profondes mutations de la société et l'évolution du style de vie de tout un chacun ont, en premier lieu dans les pays les plus avancés, instauré un mode d'alimentation peu durable d'un point de vue écologique (cf. Jungbluth, 2000, p. 1). Un mode de vie durable ne s'arrête pourtant pas aux frontières.

Le calcul de l'empreinte écologique représente une méthode efficace pour illustrer la corrélation entre les effets externes liés à la production agricole et à la consommation alimentaire. Il s'agit d'un indicateur permettant de mesurer l'impact global d'une société sur l'environnement, par la conversion des flux matériels et énergétiques utilisés en surfaces biologiquement productives (cf. Wackernagel et Rees, 1999). L'empreinte

écologique ne permet cependant pas de tirer des conclusions quant à la manière dont ces ressources sont utilisées. Il existe en revanche un rapport direct entre leur usage et la qualité d'un produit. Les normes internationales définissent la qualité comme «l'ensemble des caractéristiques d'un produit ou d'un service qui lui confèrent l'aptitude à satisfaire des besoins exprimés ou implicites». A la distinction entre qualité de la production et qualité du produit viennent s'ajouter les «biens

de confiance», à savoir les attributs a priori indécélables pour le consommateur. Dans le cas des denrées alimentaires, ce sont les risques toxicologiques, les valeurs nutritives et biologiques, l'aspect esthétique, la valeur gustative, la texture et les caractéristiques sensorielles et psychobiologiques qui déterminent la qualité d'un produit. La qualité de la production dépend en revanche de la manière de cultiver et de préparer un produit. Elle n'exerce souvent aucun impact direct sur la qualité physique d'une denrée

**Figure 17: Part indigène de quelques groupes de produits alimentaires de 1964 à 2004.**  
Données jusqu'en 1974/75: années agricoles, dès 1984: années civiles.  
Source: Agristat, Division Statistique de l'USP (2005).



**a** fromage gras, maigre et, dès 1974, fromage fondu  
**b** yogourts, boissons lactées et lait stérilisé y compris  
**c** sans amidon  
**d** conserves y comprises  
**e** sans fruits exotiques, de 1964 à 1984 sans «baies et petits fruits», «raisins» et «autres fruits frais», conserves et jus de fruits, toujours y compris





alimentaire mais tient compte de paramètres extrinsèques tels que la consommation énergétique, l'usage de moyens auxiliaires, la gestion des déchets, le volume de production ou le degré de rationalisation et d'automatisation (cf. Escher, 2002). L'obtention et le maintien d'une qualité élevée de la production et des produits constituent un objectif majeur pour l'agriculture suisse. La partie C de ce rapport de situation se penche donc sur la corrélation entre la qualité des denrées alimentaires et une agriculture intégrant la durabilité, tout en explorant les conséquences que cela implique pour les agriculteurs et les consommateurs. Pour bien se nourrir, il ne suffit en effet pas de connaître la valeur nutritive ou biologique d'un aliment. Au contraire, il s'avère indispensable d'être conscient des multiples liens existant entre l'environnement et l'agriculture, sans oublier les aspects éthiques, et d'appliquer

ce savoir à bon escient dans son alimentation au quotidien (cf. Hänni, 2006, p. 2). Il importe de sensibiliser les lecteurs aux liens existants entre l'appréciation subjective des consommateurs et les enjeux sociaux et écologiques qui en découlent à l'échelle planétaire. Tout lecteur pourra ainsi influencer sur ses propres choix de façon responsable et mieux décider de l'attitude à adopter en vertu du principe de cause à effet.

## C2 GROS PLAN SUR LE PANIER ALIMENTAIRE D'UN MÉNAGE SUISSE MOYEN

### Ce que nous mangeons ...

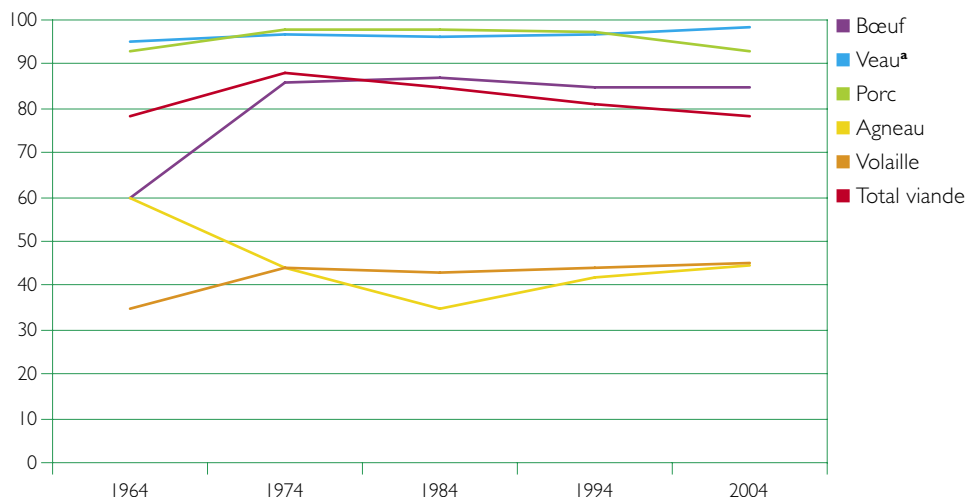
Au cours de l'histoire de l'humanité, les comportements alimentaires ont beaucoup évolué. La domestication du feu, permet-

tant de détruire les germes pathogènes et de prolonger la conservation des denrées, marque une première étape décisive. Plus tard, le passage d'une société de chasseurs-cueilleurs au mode de vie sédentaire de l'homo sapiens représente le début des cultures de céréales et, pour la première fois, l'assurance d'un approvisionnement plus ou moins stable. La troisième étape de cette évolution commence avec les temps modernes et se poursuit jusqu'à nos jours: les innovations techniques réalisées dans la production et la transformation de matières premières agricoles ont depuis lors soutenu une diversification de plus en plus grande de l'offre alimentaire (cf. Jungbluth, 2000, p. 1). Cette évolution comporte toutefois des effets secondaires moins souhaitables qui ont fait la une des journaux à maintes reprises au cours des dernières décennies, qu'il s'agisse de la teneur élevée en nitrates des aliments, de l'apparition d'épizooties telle que l'ESB<sup>5</sup> et des risques qui en découlent ou, encore, des atteintes portées à l'environnement par l'usage abusif d'intrants.

Outre le progrès technique, des facteurs culturels et sociaux ont aussi contribué à faire évoluer les comportements alimentaires. La satisfaction de besoins physiologiques est passée à l'arrière-plan et a fait place à de nouveaux appétits: besoins de bien-être physique, de sécurité alimentaire, de références sociales ou de symboles d'un certain style de vie. Les consommateurs convoitent de plus en plus souvent des produits personnalisés (cf. Sigrist, 2004, p. 7). La large gamme de produits disponibles en

**Figure 18: Evolution de la part indigène de la viande de 1964 à 2004.**

Source: Agristat, Division Statistique de l'USP (2005).



<sup>a</sup> inclus dans la viande de bœuf avant 1954

<sup>5</sup> Encéphalopathie spongiforme bovine (ou maladie de la vache folle)





constitue la preuve et, à cet égard, les labels bios, les aliments fonctionnels ou le fast-food ne font que figure d'extrêmes. Des facteurs spontanés, telles que l'affectivité, l'instantanéité et l'humeur, conditionnent ces tendances alimentaires. Par contre, les comportements alimentaires proprement dits découlent avant tout de traditions et de prédispositions gustatives et héréditaires (cf. Sigrist, 2004, p. 8). Pour ces raisons, on ne peut que constater des variations de la consommation par groupe de produits à long terme, comme le confirme aussi le bilan alimentaire (fig. 16). Témoin de l'évolution de la consommation alimentaire, ce bilan, dressé chaque année depuis 1979 sur mandat de la Confédération par Agristat de la Division Statistique de l'USP, se base sur des données de production, de vente et de transformation de la production agricole suisse ainsi que sur des chiffres relatifs aux importations et exportations de produits agricoles<sup>6</sup> (cf. Grüter, 2006a, p. 1).

<sup>6</sup> Les données relatives à la production proviennent d'enquêtes menées par Agristat, Division Statistique de l'USP auprès des producteurs et de leurs organisations. Les chiffres concernant les importations et les exportations reposent sur la Statistique du commerce extérieur de la Suisse établie par la Direction générale des douanes (base: déclaration spontanée des importateurs ou poids propre des marchandises). Il n'est pas tenu compte de l'importation par le trafic de voyageurs ni du transit par le trafic rural de frontière (Grüter, 2006b, p. 2).

<sup>7</sup> La statistique agricole sur laquelle repose le Rapport sur la nutrition en Suisse ne fait pas état de la consommation réelle de denrées alimentaires par habitant, mais elle indique la quantité moyenne disponible par consommateur sur le marché national. Par conséquent, la consommation par habitant ne tient pas compte de pertes éventuelles dues au stockage, à la transformation ou à la détérioration d'aliments ou encore de quantités non consommées (voir aussi OFSP, 2005, p. 4).

Au cours des dernières années, la consommation par habitant<sup>7</sup> n'a pas subi de changements importants au sein des différents groupes de produits alimentaires. En revanche, sur quarante ans, les habitudes des consommateurs ont fortement changé. La consommation de lait, de céréales et de pommes de terre accuse une baisse significative, tandis que celle de fromage et de sucre affiche une nette augmentation. Après une hausse entre les années 60 et 80, la consommation de viande est redescendue au niveau précédant la Seconde Guerre mondiale. La part des fruits et légumes a enregistré une progression assez forte entre 1990 et 2000, pour ensuite marquer un léger recul au cours des dernières années. De manière générale, les aliments riches en glucides cèdent aujourd'hui souvent leur place à des denrées avec un apport élevé en sucres et lipides. De ce fait, il est possible de fournir une explication à la suralimentation qui touche une tranche importante de la population suisse: 45% des hommes, 29% des femmes et un enfant sur cinq présentent une surcharge pondérale et doivent s'attendre à rencontrer des problèmes de santé (cf. Eichholzer, 2005).

A part l'évolution de la consommation par habitant, la figure 16 illustre aussi la saturation croissante des marchés alimentaires. Les tendances observées au cours des dernières années en matière d'alimentation restent dans l'ensemble sans effet sur les différentes catégories de produits alimentaires. Par contre, le marché assiste à des processus de remplacement ou d'éviction au sein du même groupe de produits alimentaires, à l'instar de la viande de porc et de la volaille (cf. Agristat, Division Statistique de l'USP, et Proviande, 2005).

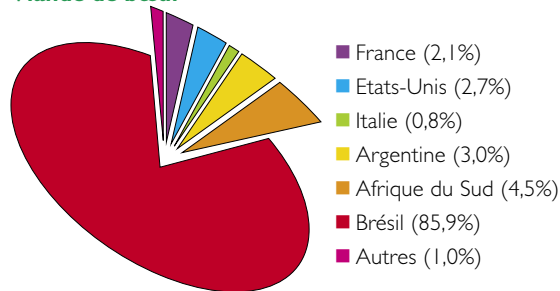
### ... et d'où proviennent nos aliments

Nos produits alimentaires arrivent de plus en plus souvent de l'étranger. Sur l'ensemble des groupes de produits alimentaires, le taux d'autoapprovisionnement a encore diminué de 5% au cours des dernières années, pour atteindre 59%. Autrement dit, l'étranger couvre presque la moitié de la consommation alimentaire (cf. Grüter,

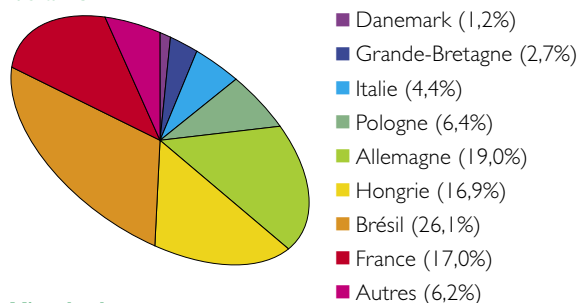
**Figure 19: Origine de la viande importée en Suisse en 2004/05.**

Source: Proviande (2005).

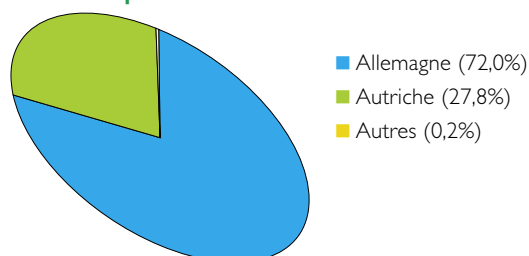
#### Viande de bœuf



#### Volaille



#### Viande de porc





2006a, p. 2). Bien entendu, ce chiffre se rapporte uniquement à la quantité totale de la consommation suisse et non pas à des produits ou des groupes de produits en particulier. La **figure 17** montre que la part indigène<sup>8</sup> diffère suivant les groupes et que, sur une plage plus longue, les taux en question ont enregistré des variations parfois considérables. Si la part indigène de fruits accuse un recul important par rapport à 1964, l'approvisionnement indigène en sucre a presque doublé au cours de la même période. Le lait de consommation, la viande, le fromage et les pommes de terre affichent une part indigène élevée, alors que la proportion de céréales, de fruits, de légumes et de sucre s'avère plutôt faible.

Peu détaillée, la classification des produits alimentaires utilisée à la **figure 17** peut conduire à des extrapolations hâtives. Il faut en effet se souvenir que les parts indigènes de certains produits évoluent de façon distincte au sein de leurs catégories

respectives à long terme (cf. l'exemple de la viande à la **figure 18**). Le niveau initial des importations ne relève pas que de mesures politiques; il tient avant tout aux ressources naturelles et aux structures de production traditionnelles. Cela explique pourquoi certains produits supportent moins bien que d'autres toute ouverture supplémentaire des marchés agricoles. Une analyse détaillée de la catégorie en question s'impose dès que la part indigène se trouve au centre de l'attention.

Bien que la tendance soit à la baisse, la part indigène de viandes de bœuf, de veau et de porc dépasse 80% et s'élève à environ 40% dans le cas de la viande d'agneau et de la volaille en 2004. Malgré une part indigène élevée et un important taux d'autoapprovisionnement, les importations de viandes de porc et de bœuf ont augmenté entre 2000 et 2004 (cf. Agristat, Division Statistique de l'USP, et Proviande, 2005). Toutes viandes confondues, la part indigène atteint en moyenne 80%.

Les importations de viande par habitant s'élèvent à 13,6 kg en 2005. La viande importée arrive, à vrai dire, des quatre coins du monde: pas moins de 47 pays fournissent viande et produits carnés à la Suisse. L'Allemagne et le Brésil ont détrôné la France et la Chine et ont repris la tête des pays exportateurs de viande vers la Suisse. La viande de porc provient en grande partie de pays européens, tandis la viande de bœuf arrive surtout d'outre-mer. Le volume des importations de volaille se trouve en constante augmentation afin de répondre à un besoin croissant. La viande de volaille arrive en premier lieu du Brésil, d'Allemagne, de France et de Hongrie (**fig. 19**).

Les légumes importés en Suisse, eux aussi, arrivent du monde entier. Presque 70% de ces importations viennent de France, d'Italie, d'Espagne ou des Pays-Bas. 95 autres pays se partagent les 30% restants. Le **tableau 2** détaille les importations de tomates par pays d'origine, quantité importée et valeur par kg en 2005.

Tout comme pour les légumes, 70% des tomates importées proviennent des quatre principaux pays producteurs européens. C'est pourtant le Maroc qui occupe la première place: il produit un quart des tomates importées en Suisse. Selon la Centrale Suisse de la culture maraîchère (cf. Lüthi, 2006), la culture en serre prédomine presque partout. Environ un quart des tomates importées poussent en cultures hors sol. Ces tomates sont avant tout produites aux Pays-Bas (environ 5800 tonnes), en Belgique (environ 900 t) et dans le nord de la France (environ 2500 t).

**Tableau 2: Importations de tomates en 2005 (tomates, fraîches ou réfrigérées).**

Source: Direction générale des douanes (2005).

#### Importations en 2005

Principaux pays	Quantité en kg	Valeur moyenne CHF/kg
Maroc	10 334 591	1.17
France	8 437 929	1.85
Espagne	7 749 745	2.38
Pays-Bas	5 844 243	2.09
Italie	5 472 818	3.28
Belgique	1 452 837	2.30
Autres pays	1 033 986	
Total	40 326 149	

### C3 LES IMPORTATIONS DE PRODUITS ALIMENTAIRES

#### Pour quelles raisons?

Il existe au fond cinq raisons pour lesquelles un pays doit se résoudre à importer des produits agricoles. Soit il s'agit de produits dont des accords commerciaux règlent l'importation (accords de l'OMC, accords bilatéraux avec l'UE), soit le pays importe ces produits parce que:

<sup>8</sup> La part indigène équivaut à la part de produits indigènes consommés en Suisse (en %) sur la totalité de la consommation.



- les conditions climatiques n'en permettent pas la culture malgré la demande existante;
- les cultures indigènes ne suffisent pas à répondre à la demande;
- la culture n'est pas possible en toutes saisons, mais la demande subsiste toute l'année;
- les coûts comparatifs<sup>9</sup> de production s'avèrent plus élevés.

Bien entendu, il existe aussi des cas de figure mixtes. Il serait ainsi tout à fait concevable de produire des tomates toute l'année en Suisse, mais à un prix beaucoup plus élevé qu'en Espagne ou au Maroc. Les produits qui ne poussent pas en Suisse pour des raisons climatiques ne constituent en principe pas une concurrence directe pour

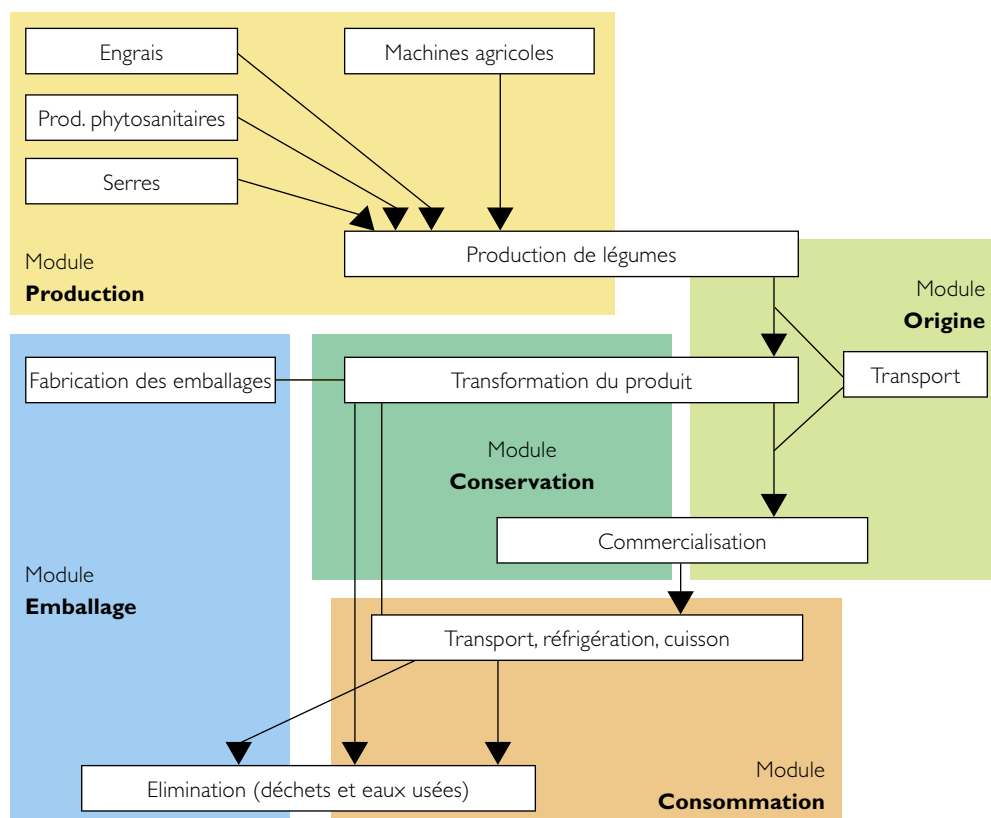
les producteurs d'ici. La consommation de fruits exotiques cause cependant un préjudice indirect aux fruiticulteurs suisses, à savoir en hiver, quand les consommateurs préfèrent les oranges venues d'ailleurs aux pommes du pays. Dans les trois autres cas de figure, les produits étrangers entrent en concurrence directe avec les produits indigènes. Ce sont avant tout les coûts de production qui se voient mis en cause, car ils se montrent souvent plus élevés qu'à l'étranger en raison de la dimension réduite

des structures en Suisse (cf. USP 2004 et USP 2005).

Le chapitre deux démontre que la quantité de produits alimentaires consommés en Suisse ne présente que de faibles variations au cours des dernières années, tandis que la quantité de produits agricoles importés a enregistré une hausse importante. Cela tient, pour l'essentiel, à deux raisons: d'une part, au découplage des prix de la production intervenu dans le cadre de la réforme

**Figure 20: Modules pour dresser un écobilan de l'achat de légumes.**

Source: Jungbluth et Faist (2004, p. 3).



<sup>9</sup> La théorie des avantages comparatifs, présentée en 1806 par David Ricardo, est venue compléter la théorie des avantages absolus d'Adam Smith et constitue aujourd'hui un point essentiel de la théorie du commerce international. La théorie des avantages comparatifs stipule que l'intérêt du commerce entre deux pays ne réside pas dans les coûts de production absolus, mais qu'il résulte de la comparaison des coûts relatifs d'un produit par rapport à un autre. En principe, le commerce entre deux pays présente toujours un intérêt quand les coûts de production diffèrent d'un pays à l'autre, c'est-à-dire que si un pays A concentre sa production sur un bien pour lequel il dispose du plus grand avantage comparatif, il obtiendra en contrepartie plus d'unités d'un bien pour lequel il présente l'avantage comparatif le plus faible et donc produit par un pays B (coût d'opportunité plus faible). Pour ce faire, chaque pays a intérêt à se spécialiser dans la production de biens qui lui coûte comparativement moins cher. D'après cette théorie, même les pays les moins compétitifs par rapport à leurs concurrents peuvent au final tirer profit du commerce et de la division du travail à l'échelle internationale. Selon le modèle des avantages comparatifs, chaque pays devrait échanger les biens et les services qu'il peut produire au meilleur prix contre d'autres biens et services produits à meilleur prix par un autre pays. De cette manière, les deux pays y gagnent, car ils produisent les biens et les services dont ils ont besoin ensemble et, par conséquent, à moindre coût que s'ils les produisaient chacun de leur côté (tiré de www.wikipedia.org).





agraire engagée en Suisse, qui a entraîné une intensification et, en même temps, une réduction de la production indigène. D'autre part, à l'accès minimal au marché requis par les accords de l'OMC et, partant, à la réduction des protections douanières qui ont ouvert la voie aux importations, avant tout d'origine animale, accentuant ainsi la pression sur les producteurs indigènes.

Dans la plupart des cas, la hausse des importations s'explique par des coûts à la production plus bas à l'étranger. Par conséquent, un contexte de libre-échange généralisé finirait par évincer la majorité des produits indigènes du marché suisse. La politique agricole suisse tente de conjurer

un tel scénario au moyen d'interventions étatiques, tels que le contingentement des importations ou les paiements directs.

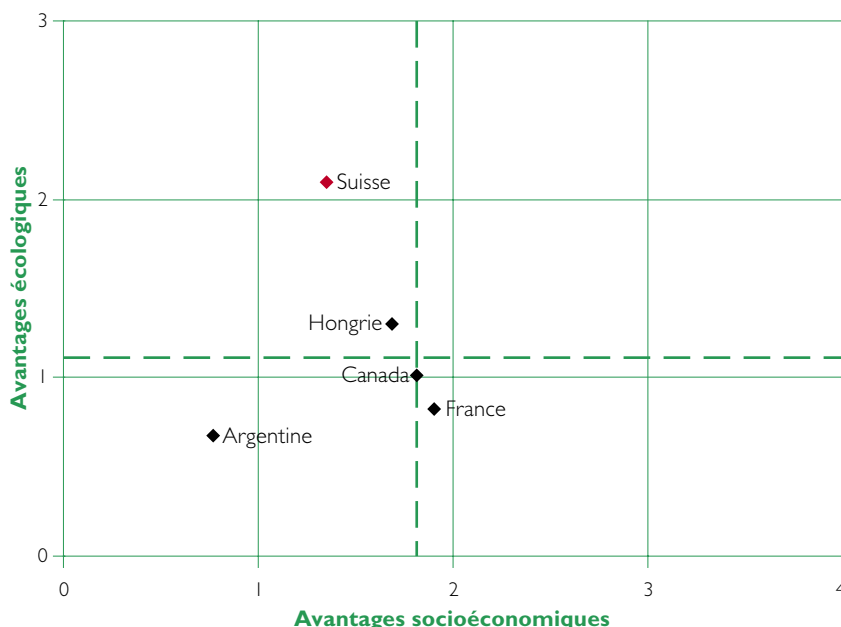
**A quelles conséquences faut-il s'attendre?**

D'un point de vue théorique, le commerce de biens devrait se traduire par un essor économique du pays, qu'il soit importateur ou exportateur. En réalité, cela n'advient que si les marchés fonctionnent et s'il existe des dispositions légales permettant de faire prévaloir le droit de propriété et le droit de jouissance (voir exemple de l'eau, p. 47). Sinon, il peut en découler des problèmes de redistribution des richesses, parce que la prospérité ne parvient pas à «irriguer» les tranches les plus défavorisées

de la population (cf. Stiglitz, 2002, pp. 85–126). En outre, des effets externes nocifs pour l'environnement risquent de nouveau d'annihiler l'enrichissement acquis. Dans de tels cas, il n'est pas question de parler de stratégie durable. Considérée dans son ensemble, l'alimentation représente une part importante des atteintes portées à l'environnement. En Suisse, par exemple, le cycle s'étendant de la production à la consommation de produits alimentaires nécessite 2400 mégajoules d'énergie primaire par mois et par habitant, ce qui équivaut à près de 75 litres d'essence (cf. Jungbluth et Faist, 2004, p. 1). A cela vient encore s'ajouter, en sus, l'énergie nécessaire à l'acheminement de produits d'importation jusqu'aux frontières du pays. Outre la consommation d'énergies fossiles, la production alimentaire engendre encore toute une série d'impacts sur l'environnement, telles que l'émission de gaz à effets de serre, l'érosion des sols ou la pollution des eaux. L'écobilan est une méthode scientifique permettant de mesurer tous les impacts environnementaux d'un produit, de son origine à sa consommation, en passant par sa production, son emballage et sa conservation. La figure 20 présente une analyse environnementale à l'exemple des légumes.

Il ressort de cet exemple qu'il est indispensable de considérer tout le cycle de vie d'un produit afin d'en juger la durabilité. La garantie d'une production respectueuse de l'environnement ne permet pas de déterminer l'impact écologique d'un produit indigène en définitive; il faut aussi en connaître l'origine, le moyen de transport, l'emballage ou l'état (frais ou réfrigéré) à l'achat. Dans le cas des légumes, le transport par avion représente l'impact environnemental le

**Figure 21: Evaluation écologique et socioéconomique de la durabilité de la culture du blé dans cinq pays.** Source: Württenberger et al. (2003).





plus important, tandis que dans le cas de la viande, c'est en général la production agricole qui pèse pour beaucoup dans l'écobilan (cf. Jungbluth et Faist, 2004, p. 4). Dans ce qui suit, le présent rapport portera sur certaines notions liées à l'écobilan, à savoir «les surfaces virtuelles» (par analogie avec l'empreinte écologique), «l'eau virtuelle» et «l'énergie grise».

Les surfaces virtuelles englobent à la fois l'ensemble des surfaces requises dans le pays d'origine pour produire un aliment et la proportion entre les surfaces «exportées» vers un autre pays et l'ensemble de ce territoire. Ainsi, en 2001, la Suisse a importé une surface agricole virtuelle de 6200 km<sup>2</sup>, affectée à la production de deux millions de tonnes d'huiles végétales, de céréales, de thé et de café, de cacao et de produits cacaotés, de fruits et de noix, d'oléagineux, de sucre et de sucreries, de légumes ou de tubercules comestibles. Pendant cette même période, les terres ouvertes en Suisse s'élevaient à 2900 km<sup>2</sup>, ce qui veut dire que le pays ne disposait que d'une surface susceptible de couvrir 30% des besoins indigènes en produits alimentaires d'origine végétale (cf. Würtenberger et al., 2004, p. 193). Même si la Suisse doit se résoudre à importer certains de ces produits, la question de la gestion durable des ressources n'est pas pour autant réglée, dans la mesure où ces pays exportateurs n'appliquent pas forcément des standards sociaux et écologiques aussi restrictifs qu'en Suisse. Comme le montre l'exemple du blé dans l'analyse de Würtenberger (fig. 21), la Suisse dispose d'un atout majeur: son avantage écologique.

Les lignes en pointillé, qui correspondent ici à la moyenne des avantages écologiques et socioéconomiques des pays analysés, illustrent bien les problèmes d'ordre socioéconomique de l'agriculture suisse: à l'exemple de la culture du blé, la Suisse ne parvient qu'à tirer un avantage socioéconomique inférieur à la moyenne par rapport à la Hongrie, au Canada ou à la France. Cet handicap s'explique en premier lieu par l'écart important entre les revenus réalisés dans l'agriculture et dans d'autres secteurs. De ce fait, le revenu agricole se situe plus près du seuil de pauvreté en Suisse qu'en France, au Canada ou en Hongrie.

Outre la notion de surfaces virtuelles, il convient de mentionner celle de l'eau virtuelle: elle désigne la quantité d'eau nécessaire à la production d'une denrée agricole (cf. Studer, 2003, p. 2). Ainsi, la production d'une tonne de blé nécessite

un million de litres d'eau. Beaucoup de régions du monde souffrent cependant d'une pénurie d'eau. L'eau représente de surcroît une ressource «libre d'accès», c'est-à-dire qu'elle suscite une rivalité entre les différents consommateurs, sans qu'il existe pour autant un droit de jouissance exclusif de cette ressource. Cette situation se traduit souvent par une surexploitation des capacités hydriques, qui porte à son tour un préjudice irréversible aux écosystèmes de rétention des eaux. Par ailleurs, l'irrigation excessive provoque la salinisation des sols et accélère ainsi la destruction des terres cultivables à plus long terme. Aujourd'hui, les systèmes d'irrigation absorbent déjà 72% des ressources mondiales en eau, voire même 90% de celles des pays en voie de développement (cf. Neubert, 2001, p. 13). La méthode de l'eau virtuelle tente de répondre à cette problématique en formulant le principe fondamental suivant: il faut

**Tableau 3: L'énergie grise contenue dans les aliments.**

Source: Energie – Environnement (2004, p. 9).

Produit	Pays d'origine	Equivalent pétrole (l/kg)
Fraises	Suisse	0,2
	Israël (par avion)	4,9
Tomates	Suisse (pleine terre)	0,26
	Espagne (pleine terre)	0,34
	Suisse (hors sol)	0,91
	Pays-Bas (hors sol)	0,95
Haricots	Suisse (frais)	0,1
	Suisse (séchés)	0,2
	Suisse (congelés)	0,3
	Chine (séchés)	0,3
	Egypte (frais, par avion)	1,2



remédier à toute exportation d'eau sous forme de denrées agricoles en provenance de régions arides afin de ne pas accentuer la pénurie déjà existante. Au contraire, il faudrait combler ce déficit hydrologique par l'importation de denrées produites par des pays riches en eau. Quand la logique économique fait abstraction de l'eau comme facteur de production, il en résulte des exemples impressionnants de gestion écologique peu durable, comme l'illustrent certaines cultures en Arabie Saoudite ou en Espagne (voir aussi Allan, 2006, p. 2).

Pour finir, l'énergie grise constitue un élément de comparaison supplémentaire pour mesurer la durabilité de produits indigènes et importés. Il s'agit de l'énergie consommée par la production et le transport de denrées alimentaires. Le **tableau 3** indique la consommation d'énergie requise par la production et le transport de fraises, de tomates et de haricots. Dans ce contexte, les denrées alimentaires produites en Suisse s'avèrent dans l'ensemble moins «gourmandes» en énergie que celles d'importation.

Ces chiffres viennent encore une fois confirmer les constats exposés plus tôt dans ce rapport: la qualité écologique ne dépend pas que du mode de production mais aussi de la transformation, du transport et de la conservation du produit. L'appréciation d'une denrée alimentaire s'avère donc un exercice complexe et il n'est pas toujours évident de dissocier les multiples composantes de l'écobilan. Il n'en demeure pas moins possible de tirer les quelques conclusions fondamentales qui suivent:

- L'impact socioéconomique à lui seul ne permet pas de mesurer la durabilité d'un produit importé. Une telle appréciation doit aussi tenir compte des aspects écologiques et de la politique de redistribution en vigueur.
- La grande diversité de la production agricole invite chacun à faire la part des choses, même pour les produits d'une même catégorie. Chaque produit se distingue en effet par son mode de production, son transport, sa conservation, son emballage et sa consommation.
- Les notions de surfaces virtuelles, d'eau virtuelle et d'énergie grise démontrent

que le passage à une production alimentaire durable à l'échelle mondiale suppose une prise en compte de tous les effets externes, c'est-à-dire de toutes les conséquences qui en découlent pour des tiers et l'environnement.

#### C4 EN GUISE D'EXEMPLE: ALMERÍA

Le voyageur qui survole la province andalouse d'Almería ne manquera d'être entretenu dans l'illusion de passer au-dessus des ressacs d'une mer argentée. En réalité, ce sont des serres destinées à la production de fruits et de légumes qui recouvrent cette plaine d'Espagne méridionale à perte de vue, délimitée par des plages balnéaires<sup>10</sup> au sud et des chaînes de montagne au nord. Les autochtones l'appellent «mar de plástico»: Elle s'étend sur plus de 350 km<sup>2</sup> et est même visible depuis la Lune. Région la plus sèche et la plus ensoleillée d'Europe, la province d'Almería réunit la plus forte concentration mondiale de cultures intensives et constitue le site agricole le plus productif du continent. L'ensoleillement très important représente le principal atout de la région, car il permet de faire jusqu'à cinq récoltes par année. Dans les serres, les plantes ne poussent en général pas en pleine terre mais dans des couches de substrats; l'irrigation et la fertilisation des sols sont assistées par ordinateur. La province d'Almería produit

**Figure 22: Photos satellites de l'Espagne méridionale en 1974 (sans serres) et 2004 (avec serres).** Source: <http://na.unep.net>.



<sup>10</sup> Favorisé par un climat chaud et ensoleillé, le tourisme représente une source de revenu importante pour la région, qui compte plusieurs stations balnéaires renommées (tiré de [www.wikipedia.org](http://www.wikipedia.org), voir aussi [www.quid.fr](http://www.quid.fr)).



ainsi aujourd'hui chaque année trois millions de tonnes de fruits et de légumes écoulés sur le marché intérieur européen. Chaque jour, des milliers de poids lourds sillonnent le continent pour distribuer cette production industrielle (30% en Allemagne, 20% en France, 1 à 2% en Suisse – au total, l'Andalousie fournit 20% des légumes consommés en Europe). Sous l'effet de la sécheresse, de vents permanents et de pluies au comptegouttes, les sols autour d'Almería subissent une érosion intense. La salinisation qui résulte de l'irrigation soutenue des cultures est aussi responsable de la dégradation du sol. Même si les films plastiques permettent de réduire l'irrigation d'un tiers, la culture intensive de légumes consomme des quantités d'eau considérables pour une région aussi aride. Cela s'est traduit à la fois par un abaissement marqué et une forte salinisation de la nappe phréatique<sup>11</sup>. Aujourd'hui, l'extraction d'eau fossile de gisements situés à 100 mètres de profondeur ou la déviation d'eaux issues des montagnes d'Espagne centrale et septentrionale permettent de pallier le déficit hydrique affectant les cultures. La

FAO<sup>12</sup> a lancé un avertissement contre de tels transferts d'eau, car ils dévastent toute l'écologie des cours d'eau exploités et des terres humides adjacentes et anéantissent la biodiversité et la capacité de régénération de ces territoires (cf. Wepf et Zimmermann, 2003, p. 9). Outre la surexploitation des ressources hydriques, c'est aussi la pollution des sols par l'usage excessif de produits phytosanitaires ou d'engrais chimiques qui pose problème. Les apports moyens en pesticides s'élèvent à 40 kg par hectare (sans compter les désinfectants comme le bromure de méthyle ou la chloropicrine). Selon le Comité européen pour la défense des réfugiés et des immigrés (CEDRI), l'épandage de fertilisants serait deux fois plus élevé, celui de pesticides trois à quatre fois plus élevé dans la province d'Almería qu'aux Pays-Bas. Le CEDRI défend les droits des saisonniers qui travaillent pour un salaire dérisoire dans la région d'Almería. Pour la plupart, ils viennent du Maghreb, d'Afrique subsaharienne, d'Amérique latine ou d'Europe de l'Est. Que ce soit sur leur lieu de travail mal aéré ou dans leur logement de fortune casé entre

des serres, ils restent exposés en permanence aux émanations de substances toxiques<sup>13</sup>. Bien que ces travailleurs contribuent largement à la prospérité économique de la région, ils ne bénéficient d'aucune sécurité sociale (maladie, accident, retraite, défense syndicale) et sont souvent victimes de discriminations raciales. «L'exploitation sociale nous rappelle des conditions dignes du tiers-monde et non pas d'un pays européen», rapporte en substance une délégation du Forum Civique Européen (FCE)<sup>14</sup>. Dans de telles circonstances, il faudrait songer à introduire le label «TransFair» dans l'Union Européenne, même si celui-ci ne garantit pour l'instant qu'un commerce plus équitable et une rémunération plus juste dans les pays du tiers-monde. Pourtant, Almería n'est cependant de loin pas un cas isolé. Dans bien des pays du monde, la situation ne s'avère guère différente (cf. FCE, 2004).

<sup>11</sup> L'abaissement de la nappe phréatique a entraîné l'infiltration d'eau salée sur le littoral. Le besoin croissant d'eau observé malgré la pénurie en Andalousie ne résulte pas seulement de l'irrigation des terres mais aussi de l'essor des activités touristiques. Pour répondre aux besoins du boom touristique sur la côte du Levant, l'eau du Tajo, coulant plus au nord, a par exemple été détournée (cf. Wepf et Zimmermann, 2003, p. 18).

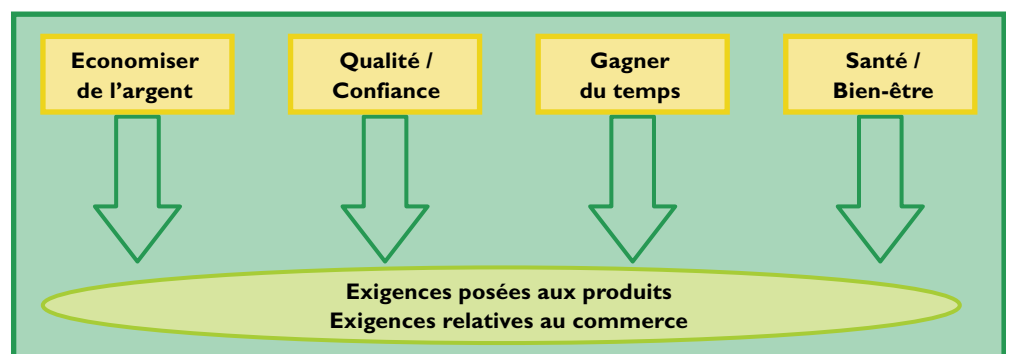
<sup>12</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, dont le siège se trouve à Rome.

<sup>13</sup> Les travailleurs atteints d'une grave intoxication ont déjà été admis par centaines aux soins intensifs de Torrecardenas (Almería). 25 travailleurs sont décédés des suites d'une intoxication aux organophosphorés (Salmhofer, 2001, p. 9).

<sup>14</sup> Source: <http://doku.cac.at/tomatsolartikel2005.pdf>

**Figure 23: Les grandes tendances au début du XXI<sup>e</sup> siècle.**

Source: propre illustration en référence à Bratschi et Feldmann (2003, pp. 59–126).





## C5 L'INFLUENCE DES PRINCIPAUX ACTEURS

En optant pour une culture intensive adaptée au site de production, les agriculteurs peuvent réduire les impacts sur l'environnement, pour autant qu'ils puissent encore rester compétitifs. Après avoir étudié tous les aspects du cycle de vie d'un produit, il se dégage pourtant de l'étude qu'ils ne constituent pas les seuls acteurs en mesure de concourir activement à une alimentation durable. Le rôle occupé par la transformation alimentaire, le commerce et les consommateurs s'avère tout aussi décisif. Dans le domaine de la transformation, il faut viser à une consommation d'énergie plus efficace et réduire la quantité d'eaux usées. Le commerce, pour sa part, peut s'investir dans des procédés de réfrigération et d'emballage plus respectueux de l'environnement. Au final, ce sont toutefois les consommateurs qui disposent de la plus grande marge de manœuvre écologique. Les consommateurs particulièrement sensibilisés au problème seraient en effet susceptibles de réduire de moitié la consommation en énergie ou les émissions de gaz carbonique occasionnées par leur alimentation par rapport à la moyenne suisse (cf. Jungbluth et Faist, 2004, p. 2). Il ne faut bien entendu pas oublier la politique qui, par la législation, influe aussi sur la durabilité des produits alimentaires. Dans ce qui suit, l'accent sera toutefois mis sur le comportement des consommateurs.

### Le comportement alimentaire des consommateurs

Aujourd'hui, le comportement alimentaire se trouve en permanence exposé à de nouvelles tendances. Il demeure néanmoins

difficile de rattacher un groupe de consommateurs bien défini à un des multiples courants alimentaires, car la décision de tout individu peut obéir à d'autres règles selon les circonstances (cf. Jungbluth, 2000, p. 2). Dans ce contexte, il est de plus en plus souvent question de «consommateurs hybrides». D'une manière générale, quelques grandes tendances conditionnent le comportement d'achat des consommateurs (cf. Richter, 2004, p. 2 et voir **fig. 23**). Il s'agit en fait d'attitudes types, inhérentes à la situation politique, conjoncturelle et socioculturelle, qu'une majorité de la société adopte d'une façon consciente ou inconsciente à moyen ou long terme.

L'étude UNIVOX de l'Institut GfS (cf. Tutkun, 2004, p. 18) démontre que le prix représente de plus en plus souvent le premier critère d'achat. 57% des personnes sondées en 2004 affirment être attentives au prix lors de chaque achat de produits alimentaires. Il s'agit du plus haut taux mesuré depuis le début du sondage en 1986: il tient en premier lieu à l'atonie persistante de la conjoncture des dernières années, à la politique des prix cassés des grands distributeurs et à l'avènement de la «mentalité de grippe-sou»<sup>15</sup> comme nouveau sport national. Quand un produit plus onéreux ne présente aucune plus-value considérable pour les consommateurs, ces derniers n'hésiteront pas à choisir un produit moins cher. Par contre, le consommateur est disposé à payer un prix plus élevé, quand un produit répond à ses exigences en termes de santé, de goût ou de simplicité de préparation<sup>16</sup> (cf. Lehmann et Albisser, 1999, p. 1). Toujours dans le même ordre d'idée, Bratschi et Feldmann (2003, p. 28) confirment que des éléments, telles qu'une influence bénéfique

sur la santé (aliments et aliments fonctionnels), une bonne qualité associée à un produit «convenience» ou à une plus-value éthologique (respect de l'animal, écologie, dénomination d'origine), justifient une légère hausse de prix. Plusieurs autres études sondant l'opinion de la population suisse sur les caractéristiques de qualité des produits alimentaires se rallient à ce constat. Ainsi, l'état d'esprit de la population suisse au sujet du respect de l'animal ressort explicitement d'une étude de Langnauer (2001): 80% des participants ont accepté l'idée de payer des impôts plus élevés, à condition que cela puisse améliorer les conditions de tous les animaux de rente grâce à un élevage sur pâture ou en plein air. En ce qui concerne l'importance accordée à l'origine de produits alimentaires, deux enquêtes représentatives réalisées par IHA-GfK (2003) et Demoscope (2006) sur le comportement d'achat des consommateurs suisses aboutissent aux résultats suivants: 70% des participants attachent «toujours» ou «très souvent» de l'importance au pays d'origine déclaré pour un produit, tandis que l'achat d'un produit d'origine suisse représente une condition «importante», voire «très importante» pour 75% des personnes sondées. La déclaration d'origine joue un rôle prépondérant dans le cas de la viande (71%) mais moindre dans le cas des légumes (47%), des fruits (40%) et des œufs (15%). D'après le sondage mené par Demoscope (2001, p. 9) sur l'image de la viande, la majorité des

<sup>15</sup> «Geiz ist geil»: La récurrence de cette maxime en Suisse alémanique montre que l'avarice est en passe d'entrer dans les mœurs. En français, on pourrait dire: «c'est bien d'être radin».

<sup>16</sup> Il est ici bien entendu question du «Convenience Food», à savoir de repas prêts à cuisiner.





participants accorde de l'importance à une certification d'origine suisse mais ne tient pas à tout prix à consommer de la viande produite dans la région. Le dernier sondage représentatif en date à ce sujet (Demoscope, 2006) vient d'ailleurs corroborer ce constat. Les femmes et les personnes d'un certain âge attachent beaucoup d'importance à des produits d'origine suisse. Les consommateurs associent souvent la mention «fabriqué en Suisse» à une bonne qualité, à un élevage conforme, au contrôle, au terroir ou à la sécurité alimentaire (IHA-GfK, 2003, Demoscope, 2001, p. 9).

Tous les consommateurs ont besoin de pouvoir faire confiance aux produits. Ce besoin découle du flot incessant d'informations se rapportant à l'alimentation qui vient submerger les consommateurs: les nouvelles parlent des applications modernes de biotechnologie (le développement de plantes et animaux transgéniques par exemple), les dernières avancées de la recherche font la une des journaux, les conseils pour une alimentation saine se multiplient, sans oublier la publicité pour tous les produits possibles et l'arrivée de nouveaux labels – bref, un défi souvent trop important pour le pouvoir d'assimilation des consommateurs. De plus, il n'est pas rare que ces messages soient contradictoires et que les consommateurs, privés des connaissances nécessaires, ne sachent pas quelle importance leur accorder. Selon Cohl (1997, p. 3), les consommateurs manquent de compétences pour juger du degré de risque ou évaluer des informations sur un risque. Par conséquent, l'annonce de défauts de production, et surtout des pertes de qualité et des dangers que cela implique, déstabilise fortement les consommateurs. L'instauration d'une

relation de confiance avec les clients sous le rapport de la qualité et de la sécurité alimentaire constitue donc une tâche cruciale pour les producteurs et les commerçants. Quand un produit apporte une plus-value subjective ou écologique, mais que les consommateurs ne peuvent pas vérifier l'authenticité des caractéristiques de qualité des produits alimentaires, les marques et les labels occupent un rôle de premier plan dans l'instauration et la consolidation d'un rapport de confiance. Sur des marchés saturés où les produits se confondent et se ressemblent, une garantie d'authenticité ou une interpellation affective du consommateur peut faire la différence.

Au vu des grandes tendances parfois contradictoires, les producteurs et les commerçants connaissent quelques difficultés à répondre aux exigences actuelles des consommateurs, bien que ces derniers soient disposés à payer plus pour obtenir une plus-value. Les différents styles de consommation requièrent aujourd'hui une gamme de possibilités infinies dans un seul et même point de vente: l'offre ne devrait pas seulement comprendre des plats prêts à cuisiner et des aliments fonctionnels mais aussi des produits biologiques et des repas procurant un sentiment de bien-être. A notre époque, le client souhaite pouvoir satisfaire ses besoins du moment dans n'importe quelles circonstances. Tantôt, il veut improviser un repas prêt à cuisiner en un tournemain après une dure journée de travail, tantôt il veut flatter son palais en confectionnant des mets plus longs à la préparation en fin de semaine. De cette manière, les produits «convenience» permettent aux consommateurs de gagner, ou plutôt d'acheter, du temps sur les

tâches ménagères et de le réinvestir par la suite dans leur activité professionnelle ou leurs loisirs. Pression professionnelle et obligations privées obligent, le temps constitue en effet le facteur le plus rare par excellence pour beaucoup de gens dans la société contemporaine. Hausses des primes des caisses-maladie année après année, jeunisme obsessionnel, vieillissement de la population ou débats de société fréquents sur les menaces pour la santé humaine (tabagisme, alcoolisme, obésité, amiante, ESB, antibiotiques, hormones, etc.): ces thèmes sont l'expression d'un intérêt patent pour le maintien d'une bonne santé dans une partie importante de la population et démontrent à l'évidence que la «santé» figure parmi les grandes tendances précitées.

Même si le comportement d'achat des consommateurs obéit à des processus de décision fort complexes, les grandes tendances permettent aisément de le réduire à l'essentiel. A cet égard, il convient de distinguer deux tendances de fond contradictoires: si d'une part, les consommateurs souhaitent autant que possible obtenir des produits alimentaires bon marché, ils voudraient en même temps consommer des produits de haute qualité et de production écologique durable, ne présentant aucun risque pour leur santé.

#### **Recommandations pour une consommation durable de produits alimentaires**

Bien souvent, les processus de décision des consommateurs n'aboutissent pas à une alimentation durable, que ce soit au regard des dimensions économiques, écologiques et sociales ou encore d'aspects individuels, à l'instar de la santé. D'un point





de vue écologique, le respect de trois règles élémentaires contribue dans tous les cas à une meilleure prise en compte de l'environnement:

1. Privilégier la production suisse, voire régionale et éviter de consommer des produits frais arrivés par avion d'Europe ou d'outre-mer.
2. Acheter des légumes de saison et se passer de légumes cultivés en serres chauffées.
3. Préférer les produits frais ou réfrigérés aux produits surgelés.

Il n'est en revanche pas aussi évident d'émettre des recommandations quant à une consommation alimentaire durable d'un point de vue socioéconomique. A cet endroit, les avantages de l'agriculture

suisse s'imposent de manière incontestable aux consommateurs, car les paysans indigènes fournissent des prestations multifonctionnelles selon un mandat précis et concret: ils produisent des aliments conformes à des standards élevés en matière d'écologie, d'éthique et de santé et veillent, conformément à l'article 104 de la Constitution fédérale, à la sécurité de l'approvisionnement de la population, à l'entretien du paysage rural, à la conservation des ressources naturelles et à une occupation décentralisée du territoire. L'achat de produits du pays apporte donc un soutien direct aux paysans indigènes et participe de façon indirecte à préserver la viabilité des différentes régions, les traditions culturelles et le savoir-faire agricole.

## C 6 QUALITÉ SUISSE

Les produits alimentaires suisses répondent aux standards de qualité les plus élevés. D'une part, une offre de formations et de perfectionnements professionnels solides pour chaque filière ainsi qu'un système d'assurance qualité efficace impliquant les fédérations d'élevage et de production, les organisations interprofessionnelles, les transformateurs alimentaires et le commerce de détail permettent d'atteindre une excellente qualité des produits. D'autre part, des exigences légales très strictes en comparaison internationale en matière de protection de la nature, des animaux, de l'air et des eaux ou de sécurité alimentaire garantissent une qualité supérieure de production. La subordination de l'octroi de paiements directs<sup>17</sup> au respect des prestations écologiques requises (PER) permet

d'assurer le respect de ces dispositions dans l'agriculture. Les PER visent à garantir:

- un élevage d'animaux de rente conforme à la loi sur la protection des animaux;
- une proportion convenable de surfaces de compensation écologique;
- une rotation régulière des cultures et un cycle fermé des éléments nutritifs;
- un usage responsable de produits phytosanitaires inoffensifs pour la santé et l'environnement;
- une protection des sols contre l'érosion.

En plus de cela, de multiples prestations supplémentaires fournies dans le cadre de programmes fédéraux ou d'organisations privées détenant un label<sup>18</sup> excèdent même les normes exigées par la loi ou par les prestations écologiques requises. C'est donc à raison que les produits alimentaires suisses bénéficient d'une excellente réputation pour leur qualité et qu'ils sont souvent associés à des caractéristiques de qualité telles que la fraîcheur et l'authenticité ou à des normes de production très rigoureuses. Selon des études et des sondages, les consommateurs suisses privilégient les produits indigènes et désirent une déclaration d'ori-

<sup>17</sup> Les paiements directs constituent un élément central de l'agriculture suisse, car ils permettent un découplage entre la politique des prix et la politique des revenus. Ils indemnisent les prestations de l'agriculture en faveur de la communauté (l'entretien du paysage rural, par exemple).

<sup>18</sup> Un label est décerné à un produit qui, au sein d'un programme de marques, répond à des exigences particulières (souvent plus strictes que celles prévues par la loi) en termes d'origine et de production. Le label permet ainsi de distinguer un produit au sein d'un segment de marché et en souligne la plus-value par rapport aux autres produits disponibles.

**Figure 24: Logo Suisse Garantie.**  
Source: <http://www.suissegarantie.ch>





gine fiable. Forte de ce constat, l'agriculture suisse a lancé, il y a un peu plus de deux ans, la marque d'origine «Suisse Garantie». Elle certifie que les produits arborant cette marque ont été produits et transformés en Suisse et facilite ainsi la décision d'achat des consommateurs tout en garantissant leur sécurité alimentaire. La marque «Suisse Garantie» impose des exigences claires aux producteurs et aux transformateurs et applique un système de contrôle et de certification sans faille et indépendant. Pour pouvoir arborer la marque «Suisse Garantie», les produits doivent être:

- intégralement produits et transformés en Suisse<sup>19</sup>;
- dépourvus de plantes ou d'animaux génétiquement modifiés;
- issus d'exploitations fournissant les prestations écologiques requises (PER).

La certification de produits alimentaires indigènes au moyen de la marque d'origine «Suisse Garantie» revêt une importance capitale pour l'avenir de l'agriculture suisse. La réduction des droits de douane et l'ouverture des marchés contraignent l'agriculture suisse à faire face à la concurrence de plus en plus forte de produits étrangers. Pour enrayer tout recul de la production et des ventes, il faut que les produits agricoles suisses disposent d'un signe distinctif frappant, que ce soit sur le marché intérieur ou sur les marchés d'exportation, et qu'ils soient soumis à de rigoureux contrôles, susceptibles d'inspirer confiance aux consommateurs à l'avenir. Outre ses produits

de haute qualité, l'agriculture suisse fournit aussi des prestations en faveur de la société sous la forme de biens communs. Elle veille, entre autres, à l'entretien du paysage rural, à la conservation des ressources de production et à une occupation décentralisée du territoire. Elle perpétue ainsi un patrimoine de traditions, de savoir-faire artisanal et de compétences techniques. Toutes ces prestations font partie des traits distincts et uniques du visage de la Suisse: la population du pays y découvre une patrie culturelle et le tourisme une clé de son succès. Acheter des produits alimentaires suisses, ce n'est pas seulement savourer des produits de première qualité. C'est aussi s'engager en faveur d'une agriculture durable et multifonctionnelle et préserver la beauté des paysages suisses.

## C7 SYNTHÈSE ET CONCLUSIONS

Les faibles variations observées dans le domaine de la consommation alimentaire au cours des dernières années laissent conclure à une saturation des besoins de la population suisse. En même temps, les statistiques des importations agricoles font état d'une pénétration accrue des produits étrangers sur le marché intérieur. De ce fait, la part indigène de la production accuse un recul constant. La progression des importations tient surtout à des raisons politiques. En effet, l'éviction de la production indigène par des importations est en premier lieu le résultat de la pression internationale pour une ouverture croissante des marchés. En faisant appel à des méthodes tels que l'empreinte écologique ou l'écobilan, les produits importés se révèlent toutefois souvent de moindre qualité par rapport aux produits indigènes, en particulier d'un point de vue écologique. Alors que l'empreinte écologique convertit chaque produit en surfaces nécessaires à sa production (surfaces virtuelles), l'écobilan mesure l'impact environnemental de tous les effets imputables au cycle de vie d'un produit, de sa production à sa consommation, en passant par son origine, son emballage et sa conservation. A l'exploitation des terres, de l'eau et des ressources énergétiques s'ajoutent encore les effets secondaires exercés sur l'environnement, telle que la destruction d'écosystèmes résultant de l'incorporation de pesticides dans les sols et les eaux. Dans de nombreux pays du monde, la production de denrées agricoles peu durables découle de marchés défaillants, d'un vide juridique concernant l'exploitation des terres, des eaux et de l'air ainsi que d'en-traves aux droits de propriété.

<sup>19</sup> Le label inclut aussi la Principauté du Liechtenstein, la zone franche de Genève et les zones frontalières régies par la législation suisse ou par un traité international (cf. [www.suissegarantie.ch](http://www.suissegarantie.ch)).





Quand le regard se porte sur l'intégralité du cycle de vie d'un produit selon les exigences de l'écobilan, les atouts des produits agricoles suisses se détachent nettement du lot: ils répondent à des exigences écologiques et éthiques élevées, dont le contrôle régulier assure la transparence. Un élevage qui place le respect de l'animal au premier plan, des normes sévères sur la protection de l'environnement et une interdiction au recours d'organismes génétiquement modifiés (OGM) constituent le garant d'une qualité de production élevée. Sans oublier tout un éventail de mesures d'assurance qualité qui permet de garantir une qualité irréprochable des produits. Qui plus est, les agriculteurs suisses fournissent des prestations multifonctionnelles d'une grande importance que le pays ne peut pas importer; à savoir l'entretien du paysage rural, la conservation des ressources de production ainsi que l'occupation décentralisée du territoire. En préservant des conditions cadres favorables et de précieux acquis culturels, les paysans fournissent des prestations d'intérêt commun qui, à leur tour, contribuent à un mode de vie durable.

Pour engager l'agriculture sur la voie d'une production durable, il est indispensable d'œuvrer pour la reconnaissance d'une agriculture multifonctionnelle et de traiter les considérations autres que d'ordre commercial («non trade concerns» ou NTC)<sup>20</sup> dans le cadre des négociations de l'OMC. Que la politique prenne parti est certes nécessaire mais encore insuffisant, car c'est aux consommateurs que revient la décision cruciale d'adopter un comportement alimentaire qui puisse déployer des effets durables, même au delà des frontières d'un pays. En consommant des produits d'importation, le pays importateur permet

aussi au pays exportateur d'exporter les effets externes négatifs liés à la production. Comme le souligne Bhagwati (2005, p. 147), il n'y a pas forcément lieu de partir du principe que d'autres normes prédominent dans un pays pour la seule raison que ses exigences<sup>21</sup> écologiques et sociales seraient moindres. Une agriculture durable ne doit donc pas s'arrêter à la frontière. En tenant compte de l'origine d'un produit, les consommateurs peuvent prendre des décisions en faveur d'une agriculture viable et durable. Pour ce faire, il faut continuer de sensibiliser les consommateurs au fait que tout achat implique des conséquences écologiques et socioéconomiques. Si une marque crédible réussissait à imposer la plus-value des produits suisses en valorisant leur qualité élevée et leur effets bénéfiques sur la santé, la chaîne alimentaire suisse aurait alors tout à gagner à jouer la carte du «swissness». Et, en prime, d'ouvrir de nouvelles perspectives à l'agriculture suisse en misant sur l'exportation de produits agricoles lors d'une prochaine ouverture des marchés.

<sup>20</sup> Les NTC renvoient aux considérations autres que d'ordre commercial dans le cadre des négociations de l'OMC. Elle comprennent, entre autres, les déclarations d'origine géographiques ou les prescriptions de déclaration pour certaines méthodes de production. Les NTC se réfèrent aux prestations multifonctionnelles de l'agriculture, c'est-à-dire aux biens non négociables comme la sécurité de l'approvisionnement de la population ou la protection de l'environnement (cf. Prestegard, 2005, p. 232).

<sup>21</sup> Selon Bhagwati (2004), les exigences écologiques et sociales diffèrent d'un site de production à un autre en fonction des conditions qu'il présente (p. ex. ressources hydriques excédentaires contre pénurie des ressources hydriques).





Partie A

Partie B

Partie C

Annexes





## Partie D: Annexes

56

### ANNEXE 1 DÉFINITION DES INDICATEURS

#### Revenu annuel du travail par unité de main-d'œuvre familiale

Rétribution du travail effectué par la main-d'œuvre familiale sur l'exploitation. Pour les unités de main-d'œuvre qui travaillent à temps partiel, le calcul se base sur 280 jours de travail par an. Au contraire du «salaire», le revenu annuel est une valeur de calcul.

#### Taux de working poor

Proportion d'unités de main-d'œuvre réputées «travailleurs pauvres» sur l'ensemble de la main-d'œuvre familiale. Une unité de main-d'œuvre familiale est qualifiée de working poor quand le revenu total de l'exploitation agricole se situe en dessous du seuil de pauvreté après déduction des cotisations sociales et des impôts.

#### Rendement du capital total

Rendement financier des fonds propres et des fonds empruntés qui sont liés à l'exploitation. Relation du rendement net (=rendement brut total – coûts réels – salaire par unité de main-d'œuvre familiale + intérêts débiteurs) par rapport au capital total.

#### Constitution de fonds propres

Excédent annuel réalisé par la famille paysanne sur l'activité agricole et les activités accessoires. Les fonds propres constitués équivalent à la part non consommée du revenu total.

### ANNEXE 2 BIBLIOGRAPHIE DE LA PARTIE C

Agristat USP Statistique, «Statistiques et évaluations 1936 – 2004», Union Suisse des Paysans, Brugg, 2005.

Allan (J.A.), «Les dangers de l'eau virtuelle», Dossier: Eau virtuelle, School of Oriental and African Studies (SOAS), University of London, Londres, 2006. Internet: <http://www.unesco.ch>

Baghwati (J.), «In Defense of Globalization», Oxford University Press, Oxford, 2004.

Bratschi (T.), Feldmann (L.), «Stomach Competence – Wachsen in gesättigten Food-Märkten», Deutscher Fachverlag, Frankfurt am Main, 2003.

Cohl (H.A.), «Are We Scaring Ourselves to Death? How Pessimism, Paranoia and a Misguided Media Are Leading Us Toward Disaster», St. Martin Edition, St. Martin's Griffin, 1997.

Demoscope, «Das Image von Fleisch in den Privat- und Grosshaushalten der Schweiz. Auftragsstudie für Proviande.» Marktforschungsinstitut Demoscope, Adligenswil, 2001.

Demoscope, «Studie zur Bedeutung der Regionalität bei Labels im Schweizer Lebensmittelhandel. Auftragsstudie für Schweizer Milchproduzenten SMP.» Marktforschungsinstitut Demoscope, Adligenswil, 2006.

Direction générale des douanes, «Statistique du commerce extérieur», Direction générale des douanes (AFD), Division Statistique du commerce extérieur et questions économiques, Berne, 2005.

Eichholzer (M.), «La situation nutritionnelle en Suisse – résultats du cinquième rapport sur la nutrition en Suisse», Institut für Sozial- und Präventivmedizin, Zurich, 2006. Internet: <http://www.sge-ssn.ch/f/>

Energie – Environnement (2004): «Quelle énergie grise au menu?», Magazine officiel d'information de la Confédération et des cantons romands, no. 14, 2004.

Escher (F.), «Lebensmittelsicherheit und Produktqualität», Séance d'information de la recherche agronomique, de l'Office fédéral de l'agriculture, de l'EPF Zurich et de la Haute école spécialisée bernoise, Murten/Morat, 2002.

FCE – Forum Civique Européen, «Bittere Ernte – Die moderne Sklaverei in der industriellen Landwirtschaft Europas», Verlag Europäisches Bürgerforum/CEDRI, Bâle, 2004.

Grüter (R.), «Alimentation: la Suisse de plus en plus dépendante de l'étranger», Agristat-News no 1/2006, Union Suisse des Paysans, Brugg, 2006a.

Grüter (R.), «Le monde entier nous sert de garde-manger», Agristat-News no 2/2006, Union Suisse des Paysans, Brugg, 2006b.

Hänni (H.), «L'agriculture suisse: vouée à une production durable», Société Suisse de Nutrition, Berne, 2006.





IHA-GfK, «Deklarationen im Lebensmittelbereich. Auftragsstudie für das Bundesamt für Gesundheitswesen», Marktforschungsinstitut IHA-GfK, Hergiswil et Berne, 2003.

Jungbluth (N.), «Umweltfolgen des Nahrungsmittelkonsums – Beurteilung von Produktmerkmalen auf Grundlage einer modularen Ökobilanz», Thèse no 13499, Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich, Zurich, 2000.

Jungbluth (N.), Faist Emmenegger (M.) (2004): «Alimentation et environnement. Les consommatrices et consommateurs peuvent contribuer de manière considérable à la réduction des impacts sur l'environnement» in: Info Nutrition no 2/2004, ASDD, Sursee, 2004.

Langnauer (O.), «Tierwohl», kargfreiland, St-Gall, 2001.

Lüthi (J.), information orale en date du 3.10.2006, Centrale Suisse de la culture maraîchère et des cultures spéciales, Koppigen, 2006.

Neubert (S.), «Wasser- und Ernährungssicherheit – Problemlagen und Reformoptionen», Bundeszentrale für politische Bildung, Bonn, 2006. Internet: <http://www.bpb.de>

Office fédéral de la santé publique (OFSP), «Cinquième rapport sur la nutrition en Suisse», OFSP, Berne, 2005.

Prestegard (S. S.), «Multifunctional Agriculture, Non-Trade Concerns and the Design of Policy Instruments – Applications to the WTO Agricultural Negotiations» in: International J. Agricultural Resources, Governance and Ecology, vol. 4, no. 3/4, 2005, pp. 232–245.

Proviande, «Le marché de la viande», Proviande, Berne, 2005.

Richter (T.), «Black Box Bio-Konsum – Konsumententrends, -profile und -einstellungen», Cours magistral, Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich, Zurich, 2004.

Salmhofer (C.), «Unser Wintergarten in Almería» in: Global News, no 4/01, 2001, p. 9. Internet: <http://www.global2000.at>

Sigrist (S.), «The New Eating Normalcy – Tomorrow's Eating Habits», étude GDI no 16 (disponible en anglais ou en allemand), Institut Gottlieb Duttweiler, Rüschlikon, 2004.

Stiglitz (J.), «La Grande Désillusion», Editions Fayard, Paris, 2002.

Studer (C.), «L'eau dans la nourriture», Symposium «Sans eau, pas de nourriture», Haute école suisse d'agronomie, Zollikofen, 2003.

Tutkun (A.), «Meinungen über die Landwirtschaft und die Agrarpolitik: teilweise unverändert positiv und teilweise negativer – UNIVOX Teil III A Landwirtschaft 2004», Institut für Agrarwirtschaft, Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich, Zurich, 2004.

Union Suisse des Paysans (USP), «Une agriculture piégée par les coûts de production – Rapport de situation 2004», Union Suisse des Paysans, Brugg, 2005.

Union Suisse des Paysans (USP), «Coûts de production: un défi pour la politique et la pratique – Rapport de situation 2005», Union Suisse des Paysans, Brugg, 2006.

Wackernagel (M.), Rees (W.), «Notre empreinte écologique», Editions Ecosociété, Montréal, 1999.

Wepf (M.), Zimmermann (J.), «Wasserküche», Edition FONA GmbH, Lenzburg, 2003.

Würtenberger (L.), «Import and Export of Agricultural Land Use – Quantification and Sustainability Assessment», Travail de diplôme, Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich, Zurich, 2003.

Würtenberger (L.), Binder (C.), Köllner (T.), «Nachhaltige Landwirtschaftspolitik macht an der Grenze nicht halt.» in: GAIA, vol. 13, no 3, 2004, pp. 191–196.



# Impressum

58

## COLLABORATION AU RAPPORT DE SITUATION

---

### **Editeur / Diffusion**

Union suisse des paysans  
Laurstrasse 10  
5201 Brugg  
Téléphone 056 462 51 11  
Téléfax 056 441 53 48  
www.sbv-usp.ch  
info@sbv-usp.ch

### **Direction du projet**

Département économie et politique

### **Coordination du projet**

Simone Karrer

### **Collaboration**

Christophe Eggenschwiler  
Daniel Erdin  
Karin Gafner  
Silvano Giuliani  
Najna Gothuey  
Anny Granges  
Robert Grüter  
Christophe Hauser  
Sandra Helfenstein  
Thomas Jäggi  
Martin Rufer  
Hans Rüssli  
Josef Wüest

### **Conception graphique**

MACH Corporate & Werbung, 5401 Baden  
Téléphone 056 204 01 20  
www.machbaden.ch

### **Mise en page**

Administration USP

### **Traduction**

Traductions USP

### **Révision**

Korrektorat Wort & Schrift, 5400 Baden  
Téléphone 056 221 77 53

### **Imprimerie**

Vogt-Schild Druck AG  
4552 Derendingen  
Téléphone 058 330 11 11  
www.vsdruck.ch

### **Photographies**

BauernZeitung, Berne  
die grüne, Berne  
agrarfoto.com, Kremsmünster, Autriche  
Fruit-Union Suisse, Zoug  
Agroscope Changins Wädenswil, Wädenswil  
Emmi, Lucerne  
Coop Suisse, Bâle  
Semences Zollinger, Les Evouettes  
Union Suisse des Paysans, Brugg

### **Prix**

CHF 20.– par exemplaire  
CHF 15.– dès 10 exemplaires  
Prix hors TVA (2,4%) et frais d'envoi



